







2724. I. G. J.





VOYAGES

DE FRANCE,

D'ESPAGNE, DE PORTUGAL;

ET D'ITALIE,

TOME TROISIEME.

V O Y A G E S

D E F R A N C E ,

D'ESPAGNE, DE PORTUGAL,

ET D'ITALIE,

TOME TROISIEME.

VOYAGES

DE FRANCE,

D'ESPAGNE, DE PORTUGAL,

ET D'ITALIE,

PAR M. S***

TOME TROISIEME.



A PARIS,

Chez M ER LIN, rue de la Harpe,
à l'Image Saint Joseph.

M. DCC. LXX.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

V O Y A G E S
DE FRANCE,
D'ESPAGNE, DE PORTUGAL,
ET D'ITALIE,

PAR M. S***

TOME TROISIEME.



A PARIS,

Chez M E R L I N, rue de la Harpe,
à l'Image Saint Joseph.

M. DCC. LXX.

Avec Approbation & Privilège du Roi.



RELATION

D'UN VOYAGE,

DE PARIS

EN ITALIE, ESPAGNE ET PORTUGAL;

Du 22 Avril 1729, au 6 Février 1730.



DE L'ESPAGNE EN GÉNÉRAL,

ET DU CARACTERE DES ESPAGNOLS.

IL y a une infinité de réflexions qu'un voyageur ne fait pas dans le cours de son voyage, mais qui en font en quelque façon le fruit : il y a même une infinité de connoissances qu'une route & la traverse d'un pays ne donnent pas, mais qui

Tome III.

A

s'acquierent par l'étude ; & sans ces connoissances une relation est un ouvrage imparfait. C'est pourquoi j'ai cru que je devois premierement donner une idée de l'Espagne & des Espagnols : dans l'article suivant je détaillerai mon voyage.

La plûpart de ceux qui ont fait des relations de l'Espagne , n'ont pas , je crois , senti la difficulté qu'il y a de réussir. Ils se sont moins appliqués à faire connoître les Espagnols , qu'à les injurier. La relation de M. d'Aunoy est remplie d'aventures , qui la rendent moins semblable à une relation qu'à un roman. Le Pere Labat , dans son ouvrage intitulé , *Voyage en Espagne & en Italie* , ne parle que de Cadix , de Gibraltar & de Séville. Ce Pere fait le railleur ; mais ses plaisanteries ne sont pas toujours ni bienféantes , ni heureuses , ni justes. Trois autres relations , l'une d'un voyage fait en 1655 , l'autre

D'un voyage fait en 1659, par un Conseiller au Parlement, & la troisième imprimée en 1717, sont fort médiocres : elles sont beaucoup moins instructives, & beaucoup inférieures aux délices d'Espagne par Don Juan Alvarez de Colmenar. Les ouvrages qui ont paru sous le titre de délices ne sont pas estimés, les délices d'Espagne doivent être exceptés de cette règle ; la prévention se trouve à leur égard très-mal fondée.

Je ne prétends pas m'épargner plus que je n'épargne les autres, & le seul moyen pour ne point donner à mordre aux critiques, c'est d'être moi-même le mien. Bien loin que ma relation soit parfaite, ce n'est qu'un ouvrage ébauché, qu'un essai qui ne me satisfait pas moi-même, & qui est tel que le peu de tems & le peu d'expérience m'ont permis de le faire. Pour réussir parfaitement, il faudroit sçavoir à fond l'His-

roire d'Espagne , représenter au vrai son état présent , remonter pour cet effet à l'avènement de Philippe V. à la Couronne , détailler la suite des négociations qui se sont faites depuis ce tems-là , & les amener au point où elles se trouvent aujourd'hui. Pour pénétrer le principe des événemens , il faut quelquefois le chercher dans la conduite intérieure de la Cour , & dans celle de ses Ministres ; il en faut donc développer le caractère , ainsi que celui du Souverain ; ce qu'il n'est permis de faire qu'à ceux qui tiennent leur ouvrage secret. Il faut connoître le Gouvernement , les Magistrats & les Loix , les revenus de l'Etat , ses forces & son commerce. On doit aussi connoître la noblesse & ses prérogatives : ce que c'est que la grandesse , quels sont les différens ordres Militaires. Le Clergé , la Religion , l'Inquisition , le caractère des Espagnols , leurs

mœurs ; leurs usages ; leurs plaisirs ; leur langue , leurs vices & leurs vertus , sont autant d'objets différens qu'il faudroit approfondir , qui feroient l'ouvrage de plusieurs années , & la matiere de plusieurs volumes. Je ne donnerai de toutes ces choses qu'une idée fort superficielle , mais qui sera juste dans les circonstances que je marquerai : j'établirai sur chacune des principes généraux , & par-là je me mettrai moi-même en état de pouvoir les approfondir , lorsqu'un plus grand loisir me le permettra : j'en dirai assez pour qu'on puisse distinguer le vrai & le faux répandu dans les ouvrages de ceux qui ont écrit sur ces matieres.

Quoique l'Histoire d'Espagne soit doublement intéressante pour le François , depuis qu'un Prince de la Maison de France est assis sur le trône de cette Monarchie , il manque cependant une

bonne Histoire d'Espagne ; une simple traduction de Mariana n'est pas capable de faire une Histoire parfaite. C'est sans contredit un très-bon Historien : son style est admirable , sa narration est ornée sans être enflée : il ne flatte pas les Rois , il flatte sa nation moins que les autres Espagnols ; mais son Histoire ne passe pas le regne de Ferdinand le Catholique , enforte que les regnes les plus intéressans manquent. Il n'est pas d'ailleurs exempt de fautes , soit de chronologie ou de géographie ancienne & moderne. Le commencement de son Histoire est un abîme de fables , indignes de la beauté & de la dignité de l'Histoire ; il semble que les Espagnols , qui ont toujours eu beaucoup d'amour pour la gloire , ont cru qu'ils seroient avilis s'ils n'avoient qu'une Histoire ordinaire : ils ont préféré le Roman à l'Histoire véritable , & la plûpart , non-contens de

soutenir que long-tems avant le déluge, l'Espagne étoit cultivée & habitée, ont encore donné comme véritable un nombre infini de Rois qui sont sans aucun fondement dans l'Histoire. Si on croit leurs imaginations, Tubal, un des fils de Japhet, Iberus, Hispal, Hesper, Gerion, ont été Rois d'Espagne, & même le Patriarche Noë a honoré la Galice & les Asturies de ses visites. Ce merveilleux qui est répandu dans la plupart des Historiens d'Espagne, montre avec quelle précaution on doit les lire. Il n'y a pas de ville tant soit peu considérable, qui n'ait ou son Historien, ou son Panégyriste, ou pour flatter l'esprit du peuple, ou pour le faire considérer plus que les autres. L'Abbé de Vayrac, dans la Préface des Revolutions d'Espagne, parle d'une manière fort judicieuse & fort instructive de l'Histoire & des Historiens d'Espagne. C'est de la Biblio-

thèque espagnole de Nicolas-Antoine ; livre qui peut servir de modèle aux ouvrages de cette nature , que cet Abbé a tiré presque tout ce qu'il dit , & il le cite plusieurs fois. Sa Préface est infiniment supérieure au reste de son ouvrage qui n'approche pas , à beaucoup près , de ceux que l'Abbé le Vertot a écrits dans ce genre. Il faut chercher le principe de la plûpart des révolutions arrivées en Espagne dans le caractère des peuples ; ainsi de ces deux choses , les révolutions arrivées dans l'état & le caractère des peuples , la connoissance de l'une augmente celle de l'autre ; on voit même par-là que dans un même pays les mœurs , en tout tems , ne sont pas toujours les mêmes. Du tems des Phéniciens les Espagnols étoient pour le reste du monde , ce que les Indes sont aujourd'hui pour l'Europe. Les Carthaginois les subjuguèrent , & la plus grande

partie de l'armée qu'Annibal conduisit en Italie étoit composée d'Espagnols. L'Espagne fut dans la suite réduite en Provinces Romaines ; mais leur sujétion coûta beaucoup de travaux & de sang à leurs vainqueurs. Les Goths leur en enleverent la plus grande partie, & enfin les en dépouillerent totalement. Leur Royaume se soutint pendant un tems par une exacte discipline : la corruption des mœurs & les désordres poussés à l'excès, donnerent lieu à l'invasion des Mores. La conquête de presque toute l'Espagne fut le fruit d'une victoire. Les Chrétiens, retirés dans les montagnes des Asturies, se nommerent un Roi. On vit, peu de tems après, naître plusieurs autres Monarchies, dont les Souverains songeoient plutôt à se détruire mutuellement, qu'à se réunir pour chasser les Mores. Ce ne fut enfin que sous le regne de Ferdinand le Catholique, qui réunit, par

son mariage avec Isabelle, l'Arragon & la Castille, que l'Espagne fut entièrement délivrée de la domination des Mores. Les Espagnols ont retenu d'eux plusieurs usages qu'ils conservent encore aujourd'hui. La langue Castillane conserve aussi des expressions moresques. Sous le regne de Ferdinand, l'Espagne qui avoit auparavant de la peine à se soutenir, commença à se faire craindre des autres nations. Ce regne est également une époque remarquable, & pour le gouvernement, & pour le caractère des Espagnols. La découverte des Indes, qui se fit vers le même tems, ne contribua pas peu à changer le caractère de cette nation conquérante. Les belles actions qu'elle fit, & contre les Mores, & contre les Américains, enflèrent le cœur des Espagnols : rien ne parut au-dessus de leurs projets ambitieux, & ils n'aspirèrent à rien de moins qu'à la

Monarchie universelle. L'avènement d'un Prince François au trône d'Espagne, n'a pas produit une aussi grande révolution dans le caractère des Espagnols, qu'il y avoit lieu de s'en flatter : leur averfion pour les François est beaucoup diminuée, mais elle n'est pas anéantie. L'histoire nous offre des siècles entiers où il ne s'est pas fait autant de traités & de conventions, qu'il s'en est fait depuis le commencement du regne de Philippe V. Le peu de rapport & de liaison qui se trouve entre ces traités, en rend l'étude difficile : mais de cette diversité on en doit tirer plusieurs conséquences pour le caractère de la Cour d'Espagne, celui de ses Ministres, & la situation de l'Etat.

Sous le regne de Charles II. il se fit un traité entre diverses Puissances, & ce traité contenoit le projet du partage de la Monarchie d'Espagne, au cas que

le Roi regnant mourût sans postérité. Leur vue politique étoit d'empêcher que cette puissante Monarchie ne fût soumise ou à l'Empereur, ou au Roi de France, parce que dans ce cas l'équilibre qui doit regner entre les Puissances de l'Europe, & dont le maintien est l'objet des derniers traités, auroit été absolument détruit.

On étoit convenu que ce traité resteroit secret : ce qui sembloit éloigner la Maison de Bourbon de la Couronne d'Espagne, est au contraire ce qui a servi le plus à l'y élever. Le Cardinal Portocarrès fut instruit par l'Ambassadeur de France du traité qui avoit été fait : il en fut piqué au vif, & le Roi & les Espagnols regarderent ce que l'on venoit de faire sans leur participation, comme un outrage fait à la nation. La France offrit de se désister de ce traité, qui ne pouvoit s'exécuter sans elle, &

ce fut-là le véritable motif du testament de Charles II, d'ailleurs fondé sur de vraies & de justes raisons. Ceux qui connoissent le caractère des Espagnols, & qui sçavent combien il est aisé de les amener où l'on veut, lorsqu'on leur propose pour but l'honneur de la nation & le maintien de la Monarchie, ne doivent point être surpris d'une démarche si contraire aux sentimens tendres que Charles II. avoit constamment témoignés pour la Maison d'Autriche. Il déclara dans son testament, qu'ayant consulté ses Ministres & les plus habiles Docteurs de son Royaume, pour approfondir les raisons sur lesquelles étoient fondées les renonciations des Reines de France, Anne d'Autriche & Marie Thérèse, il avoit reconnu que l'on avoit eu principalement en vue d'empêcher que ses Royaumes ne fussent unis à la Couronne de France, & que par conséquent

Le point fondamental ne subsistant plus , la succession d'Espagne devoit être dévolue au parent le plus proche , conformément aux Loix du Royaume. Sur ce principe , le Roi nomma pour son Successeur le Duc d'Anjou , second fils du Dauphin de France , & l'appella en cette qualité à la succession de tous les Royaumes d'Espagne , sans en excepter aucune partie.

Le Roi d'Espagne étant mort , on délibéra en France si l'on devoit accepter son testament. Ce ne fut point une feinte délibération , comme l'ont écrit plusieurs Historiens , qui jugent des passions des Souverains par les leurs propres. L'expérience & le sang qu'il en a coûté à la France , n'ont que trop prouvé combien cette délibération méritoit de réflexions. Le testament fut accepté : le Duc d'Anjou fut déclaré Roi d'Espagne sous le nom de Philippe V , & partit

pour Madrid, où il arriva le 19 Février 1701. L'Angleterre, le Portugal & la Hollande reconnurent Philippe V. Le Duc de Savoye entra dans ses intérêts, & lui donna en mariage la seconde de ses filles. L'Empereur Léopold ne fut pas long-tems sans se déclarer contre le testament du feu Roi d'Espagne, & sans faire valoir, les armes à la main, les prétentions qu'il avoit à la succession de cette Monarchie : il fit passer une armée en Italie sous les ordres du Prince Eugene. Philippe V. résolut de rassurer l'Italie par sa présence ; il partit de Madrid & s'embarqua à Barcelone, d'où il se rendit à Naples le 16 Avril 1702. Pendant son voyage en Italie, l'Angleterre & la Hollande se déclarèrent en faveur de l'Archiduc Charles, second fils de Léopold, à qui cet Empereur donna le titre de Roi d'Espagne le 12 Septembre 1703. On l'appella Charles III.

L'objet principal des alliés dans ce traité, étoit d'empêcher que les Couronnes de France & d'Espagne ne fussent réunies sur la tête du même Prince ; & surtout que les François ne se rendissent les maîtres des Indes soumises à la domination d'Espagne. Le Portugal se joignit aux alliés, le Duc de Savoye augmenta leur nombre : il avoit marié sa fille aînée au Duc de Bourgogne, sa cadette au Roi d'Espagne, les deux sœurs aux deux freres : il sembloit que tant de liens devoient engager le Duc de Savoye à protéger les intérêts de son sang : il sacrifia à ses vues politiques, & la nature, & les bienféances, & il le fit d'une maniere odieuse, indigne d'un Prince, en cachant la trahison sous le voile de l'amitié.

Philippe V avoit été obligé de quitter l'Italie : des affaires plus importantes l'avoient rappelé en Espagne. Les flottes combinées

combinées d'Angleterre & de Hollande tâcherent de surprendre Cadix. Philippe étoit encore en Italie. La Reine fit promptement assembler le Conseil du Gouvernement, & pleine d'une intrépidité qui paroïssoit au-dessus de son âge & de son sexe, elle s'offrit, avec un courage héroïque, d'aller en personne en Andaloufie, si l'on croyoit que sa présence fût nécessaire, & pût engager ses Sujets à mieux faire leur devoir. Ces marques de courage & de bonne volonté charmerent le Conseil & tous les Seigneurs Castillans, qui sont naturellement touchés de toutes les actions où il paroît du grand & de l'héroïque. Elle offrit en même-tems ses pierreries, pour être vendues ou engagées, si l'on avoit besoin d'un prompt secours d'argent. Ce bon exemple de la Princesse, & ces marques d'un entier dévouement pour le service de l'Etat, engagerent tous les

Ordres à faire des efforts extraordinaires pour la conservation du Royaume. Les Particuliers témoignèrent à l'envi leur zèle pour défendre la Patrie contre l'invasion des Anglois. Ce fut la raison qui pressa le retour de Philippe à Madrid, où sa présence étoit nécessaire pour affermir son Trône, & s'opposer aux soulèvemens qu'on tâchoit d'exciter dans le cœur du Royaume en faveur de Charles III, qui s'étoit aussi rendu en Espagne. On vit à l'arrivée du dernier paroître plusieurs manifestes de la part des deux concurrens.

Les flottes Angloise & Hollandoise se présentèrent devant Gibralta, qui se rendit par capitulation le 4 Août 1704. La négligence des Espagnols en fut la cause : ils n'avoient dans cette Place que cent hommes. Les ennemis ne négligèrent rien pour conserver une Place qui leur ouvroit l'entrée du

Royaume d'Espagne, & facilitoit leur commerce de la Méditerranée. Les Espagnols l'assiégerent inutilement. La Catalogne, le Royaume d'Arragon, & celui de Valence, ou se révolterent, ou se rendirent sans résistance aux premières sommations des Alliés. La guerre se faisoit en même-tems en Catalogne sur les frontieres du Portugal, en Italie, en Allemagne, & dans les Pays-Bas. On s'épuisoit pour subvenir aux frais de la guerre : les événemens tantôt heureux, tantôt malheureux, ne donnerent à aucun parti une supériorité assez grande pour imposer la loi de la paix ; mais ils donnoient aux uns & aux autres une grande envie d'entamer les négociations, & de terminer, par un traité général, ce que le fort des armes n'avoit pu décider. La France paroissoit en avoir besoin plus que les autres Puissances : ses finances & ses ressources étoient

épuisées : la mort de l'Empereur Léopold, arrivée dès le 5 Mai 1705, n'avoit rien changé aux affaires de l'Espagne. Joseph, l'aîné de ses fils, lui avoit succédé dans l'Empire, & avoit agi efficacement pour Charles son frere. Les Alliés n'avoient rien rallenti de leur premiere ardeur pour ses intérêts ; mais Joseph étant mort le 17 Avril 1711, sans laisser de fils, & l'Archiduc Charles étant élu Empereur, ce Prince fut obligé de quitter l'Espagne, pour mieux ménager ses intérêts en Allemagne. Philippe tira de grands avantages de ce changement. L'Angleterre, qui jusques-là n'avoit combattu que pour maintenir la balance de l'Europe, commença de se refroidir sur les intérêts d'un Prince qui lui devenoit formidable, s'il pouvoit une fois joindre tous les Etats héréditaires de la Maison d'Autriche & ceux de l'Espagne, avec la Dignité Im-

périale. La paix se conclut en 1713 à Utrecht, entre Philippe & les Puissances en guerre, excepté l'Empereur, qui refusa de consentir à aucun accommodement, à moins d'une cession de toute l'Espagne. Les Alliés y stipulerent que les Couronnes de France & d'Espagne ne pourroient jamais être réunies sous un même Souverain; que l'Italie jouiroit d'une parfaite neutralité, & que les choses demeureroient dans l'état où elles se trouvoient alors. Le Traité conclu à Bade le 7 Septembre 1714, affermit la situation de l'Europe. Tout ce qui avoit été fait à Utrecht y fut confirmé. Les Troupes de l'Archiduc sortirent de la Catalogne : la convention pour la neutralité de l'Italie, y étant renouvelée, elle ôtoit les armes à l'Empereur & à l'Espagne dans la partie de l'Europe, qui étoit la seule où ils pouvoient faire la guerre. Il ne restoit à régler entre ces

deux Monarques que quelques titres qu'ils usurpoient l'un sur l'autre : car si l'on rassemble les différentes clauses des Traités d'Utrecht & de celui de Bade, qui concernent l'Espagne, on trouvera que par ses divers engagements avec les Alliés de l'Empereur, elle avoit fait une paix tacite avec l'Empereur même, sans avoir traité avec lui directement ; & que ces deux Princes étoient autant réconciliés qu'ils pouvoient l'être, par rapport à leurs possessions & à leurs Sujets.

La mort de Louis XIV, arrivée le premier Septembre 1715, a porté dans les affaires générales de l'Europe un changement qui donna lieu à la plûpart des Traités qui suivirent. Le Duc d'Orléans joignant au titre de Régent, celui d'héritier présomptif de la Couronne, se trouva chargé d'intérêts compliqués, d'intérêts de l'Etat, d'intérêts personnels.

Il voulut assurer ses droits sur quelque chose de plus solide que les renonciations, ou le serment dont on les avoit confirmés; mais la prudence exigeoit que ce Prince traitât cette affaire d'une maniere indirecte, & qui ne pût faire appercevoir au Roi d'Espagne, que l'on doutoit de sa bonne-foi. La Grande-Bretagne voyoit de mauvais œil le Prétendant dans le Comtat Venaisin, à portée de rentrer en France à tous momens: elle regardoit comme contraires aux Traités les ouvrages que l'on avoit faits à Mardick sur la fin de la vie de Louis XIV. Le Régent se servit utilement de ces deux sujets de mécontentement, pour engager la Grande-Bretagne dans un Traité où ses intérêts particuliers seroient ménagés d'une maniere indirecte. L'Abbé Dubois fut chargé de négocier cette affaire sous le nom d'une Alliance défensive, dans laquelle

on jugea à propos de faire entrer la République des Provinces-Unies : ce Traité de la triple Alliance fut conçu à la Haye, le 4 Janvier 1717.

Le Ministère de France assuroit ainsi le repos & la tranquillité publique, & en particulier les droits & les intérêts du Duc Régent, lorsque tout d'un coup la guerre se ralluma. Le Cardinal Jules Alberoni, élève de la fortune, & favori de la Reine d'Espagne, qui lui avoit procuré la Pourpre, étoit à la tête du Ministère Espagnol ; Prélat d'un génie profond, capable de conduire cette grande barque, mais ambitieux & téméraire, & qui dans la faveur où il étoit, se croyoit permis tout ce qu'il osoit entreprendre sous le prétexte de la grandeur, de la gloire & de l'intérêt de la Monarchie & de la Reine d'Espagne. L'Empereur étant entré en 1716, dans la querelle des Vénitiens avec les Turcs,

le Cardinal Ministre jugea que le destin lui offroit une occasion favorable de réparer les brèches, que la dernière paix avoit faites aux vastes Domaines de la Couronne d'Espagne. Le Roi avoit armé, à la prière des Vénitiens & à celle du Pape (qui, par deux copieus Indults, avoit accordé à Sa Maj. Cath. une levée de deux millions & demi sur les biens ecclésiastiques des Indes, & une autre de cinq cens mille ducats sur ceux du Clergé d'Espagne,) une escadre qui passa au Levant, sauva Corfou, & fit beaucoup parler des Espagnols. Sous prétexte de mériter encore mieux cette renommée, le Cardinal Ministre arma avec plus d'appareil l'année suivante 1717. La Chrétienté, le Pape, les Vénitiens & leurs Alliés en attendoient un utile & puissant secours, lorsque tout d'un coup toutes les forces d'Espagne tombèrent sur la Sardaigne, qui étoit restée

à l'Empereur, depuis qu'elle avoit été conquise sur le Roi Philippe V par les Anglois. Ce Royaume étoit dépourvu, & la conquête en fut facile. L'entreprise étoit trop singuliere & trop surprenante, pour ne pas informer l'Europe des motifs qui l'avoient fait commencer. C'est ce que le Roi Catholique, ou plutôt son Ministre, fit par une lettre que le Marquis Grimaldo, Secrétaire d'Etat, écrivit aux Ministres Espagnols dans les Cours Etrangères. Le prélu de cette lettre est singulier. Le voici :

« Votre Excellence aura, sans doute, » été surprise à la premiere nouvelle, » que les armées du Roi notre Maître » alloient être employées à la conquête » de la Sardaigne ; &, dans le tems que » tout le monde étoit persuadé, & que » toute la chrétienté se promettoit qu'el- » les alloient renforcer l'armée navale » des Chrétiens qui agit contre les

» Turcs ; & ensuite des offres que Sa
 » Majesté , poussée par les sentimens de
 » la Religion & de son cœur , en avoit
 » fait au Pape. Je vous avouerai , Mon-
 » sieur , que je ne m'attendois pas sitôt
 » à cette destination des armes du Roi.
 » L'emploi que j'ai l'honneur d'exercer,
 » me donnant de fréquentes occasions
 » d'approcher de sa Personne , je dois ,
 » ce semble , connoître mieux que beau-
 » coup d'autres , sa justice , sa droiture ,
 » la Religion avec laquelle il observe
 » sa parole ; la délicatesse de sa conf-
 » science , enfin , sa grandeur de courage ,
 » à l'épreuve des adversités les plus du-
 » rables ; qualités qui le rendent si digne
 » d'être le Successeur de ces Princes ,
 » qui par leur piété ont mérité d'être
 » mis au nombre des Saints , & d'avoir
 » le titre particulier de Rois Catholi-
 » ques. En effet , qui peut ne point être
 » étonné d'abord , qu'un Prince , donc

» le monde vante les vertus, & qu'il
 » reconnoît pour être incapable de fa-
 » crifier la justice à sa gloire, commence
 » les premières hostilités contre l'Archi-
 » duc, actuellement en guerre ouverte
 » avec le Sultan des Turcs ? Mais un tel
 » dessein n'a pas été formé sans un mo-
 » tif important qui rendoit l'entreprise
 » absolument nécessaire ».

Les motifs qu'on allegue, c'est que
 l'évacuation des Troupes de l'Archiduc
 hors de la Catalogne, ne s'étoit pas
 faite de bonne foi ; que l'Empereur
 avoit fomenté la révolte des Catalans ;
 & qu'enfin on avoit arrêté le grand In-
 quisiteur d'Espagne qui passoit par Mi-
 lan : motifs qui ont beaucoup moins
 frappé que le préluce de la lettre. Le
 Cardinal Alberoni, enflé du succès de
 l'invasion de la Sardaigne, fit des pré-
 paratifs pour pousser la guerre en Si-
 cile, & même jusques dans le Royaume

de Naples , si l'occasion se présentoit ; dans la persuasion où étoit son Eminence , que les Napolitains souffroient impatiemment la domination Allemande , & qu'elle trouveroit les esprits disposés à se rendre sous l'obéissance de leurs anciens Souverains. L'Angleterre , qui par un Traité d'Alliance défensive conclu à Londres le 25 Mai 1706 , venoit de contracter de nouveaux engagements avec la Cour Impériale , donna ordre au Chevalier Bings , qui commandoit la flotte dans la Méditerranée , de s'opposer aux progrès de l'Espagne. Les instructions qui lui furent données ne portoient pas un ordre précis de combattre les Espagnols ; mais l'argent que le Duc d'Orléans donna sous main à l'Amiral Anglois , le détermina à les traiter en ennemis déclarés. Les intérêts personnels du Régent ne s'accommodoient pas de la trop grande puissance des Espagnols.

On eut recours en même-tems aux négociations. La France & l'Angleterre entreprirent d'en perfectionner une, qui avoit été entamée quelque tems après la conclusion de la triple Alliance. Cette négociation consistoit à régler les conditions sous lesquelles on pourroit réconcilier l'Empereur & le Roi d'Espagne, & par ce moyen fixer l'équilibre, & assurer le repos & la tranquillité de l'Europe. On dressa ce projet de paix de concert avec la Cour de Vienne, & l'on peut juger de la peine qu'on eut de la faire entrer dans les vues pacifiques de la France & de l'Angleterre, par l'irritation où l'avoit mise l'invasion de ses Etats. Ce Traité fut signé à Londres le 22 Juillet, 2 Août 1718, par l'Empereur, la France & l'Angleterre. On l'appella le Traité de la quadruple Alliance, parce que l'on se flattoit que les Etats Généraux y accédroient incessamment. Ce

Traité régloit la succession des Etats de Toscane & de Parme, qui furent déclarés Fiefs de l'Empire; quoiqu'il soit fort douteux, comme je l'ai marqué, que le Duché de Parme soit un Fief Impérial. L'Empereur accorda l'investiture éventuelle de ces Etats au Prince Don Carlos, fils de la Reine d'Espagne. Il est étonnant que le Ministère Espagnol exigeât que l'Empereur ne se mêlât point de la succession de ces Etats, parce qu'il est certain que ce sont des Fiefs masculins; auxquels par conséquent la Reine d'Espagne, ni ses enfans, ne peuvent succéder; & supposé même que les filles pussent succéder au grand Duché de Toscane, j'ai fait voir que la France, comme héritière des droits de Marie de Médicis, a plus droit d'y prétendre que la Reine, Elisabeth de Farneze. Il fut réglé par le même Traité, que l'on engageroit le Duc de Savoye de céder à

l'Empereur le Royaume de Sicile, que l'on avoit donné à ce Duc par le Traité d'Utrecht, & qu'on lui donneroit en échange le Royaume de Sardaigne. Il accéda à ce Traité le 18 Novembre 1718, bien mortifié de se voir dépouillé d'un si beau Royaume, sans autre raison qu'une raison de bienfiance, pour réunir sous un même Souverain les Deux Siciles, c'est-à-dire, le Royaume de Naples, & l'Isle de Sicile. Il livra aux Impériaux les places dont les Espagnols ne s'étoient pas encore emparés, & il prit le titre de Roi de Sardaigne; foible dédommagement : mais il s'agissoit de sauver du naufrage ce qu'il pourroit. Les hostilités commencerent entre l'Espagne & l'Angleterre : la flotte Angloise battit celle d'Espagne, & arrêta par-là les progrès que les armes des Espagnols faisoient en Sicile; la France différa, autant qu'elle put, d'entrer directement dans

Dans la querelle, dans la vue de réconcilier les esprits par la médiation. La ruine entière de la flotte n'abattit point le grand courage du Cardinal Alberoni : il ne put se résoudre à céder la Sicile à l'Empereur, & la Sardaigne au Duc de Savoye. Cette Eminence, fertile en grandes idées, forma le projet de favoriser la descente du Chevalier de Saint-Georges en Angleterre, pour donner de l'inquiétude aux Anglois, & assez d'affaires en leur propre pays, pour les empêcher d'aller troubler ses entreprises en Italie. Ce fut dans le même-tems que M. le Régent découvrit l'incendie que ce Cardinal travailloit à allumer dans le sein de la France, par le ministère du Prince de Cellamare, Ambassadeur d'Espagne. Le Duc d'Orléans renonçant à la modération dont il avoit usé jusqu'alors, proposa, dans le conseil de Régence, de prévenir les entre-

prises du Cardinal Alberoni & de ses
ouvriers, & de déclarer la guerre à
cette Couronne; ce qui fut aussitôt ré-
solu, & l'on fit composer un manifeste
sur les sujets de rupture entre les deux
Couronnes, en forme de déclaration de
guerre. « Les vrais motifs de ce refus »
(c'est ainsi que l'Auteur du Manifeste
s'énonce sur les oppositions du Minis-
tre Espagnol à la paix) « ces motifs, »
» jusqu'à présent impénétrables, vien-
» nent enfin d'éclater. Les lettres de
» l'Ambassadeur d'Espagne au Cardinal
» Alberoni, ont levé le voile qui les
» couvroit, & l'on apperçoit avec hor-
» reur ce qui rendoit le Ministre d'Espa-
» gne inaccessible à tout projet de paix,
» il auroit vu avorter par-là les complots
» qu'il tramoit contre nous. Il eut perdu
» toute espérance de désoler ce Royau-
» me, de soulever la France contre la
» France, d'y ménager des rebelles

» dans tous les ordres de l'Etat, de
 » souffler la guerre civile dans le sein
 » de nos Provinces, & d'être enfin pour
 » nous le fléau du Ciel, en faisant écla-
 » ter ces projets pernicioeux, & jouer
 » cette mine qui devoit, selon les ter-
 » mes de l'Ambassadeur, servir de pré-
 » lude à l'incendie. Quelle récompense
 » pour la France, des trésors qu'elle a
 » prodigués, & du sang qu'elle a ré-
 » pandu pour l'Espagne » !

Ce Manifeste fut suivi de la marche des troupes, qui se jetterent dans la Biscaye, où elles firent de faciles conquêtes. Ces mauvais succès, & les fortes représentations des Puissances Etrangères, firent enfin ouvrir les yeux au Roi d'Espagne sur la conduite de son Ministère. L'irrégularité du Cardinal qui avoit des Maîtresses, parvint dans ces circonstances à la connoissance du Roi. Ce Prince qui veut, avec juste

raison, que tous les talens, & tout ce qu'on appelle vertu d'hommes d'Etat, soient subordonnées à la Religion & à la piété, & guidées par elles, ne résista plus. La disgrâce d'Alberoni fut un acheminement à la paix. L'acte d'accession du Roi d'Espagne au Traité de la quadruple Alliance, fut signé à la Haye, le 17 Février 1720. Cette accession suspendit les hostilités, & l'on ne parla plus que d'assembler un Congrès, pour discuter & terminer tous les différends. La Ville de Cambray fut choisie pour servir de théâtre à cette importante scène; on eût dit, à voir ce concours de Plénipotentiaires, que l'on alloit terminer les affaires les plus importantes; mais jamais on ne s'est si bien trompé: le Congrès ouvert en 1721, dura quatre ans, & ne fut rompu qu'en 1725. On y fit un beau règlement pour le cérémonial, pour la police, & pour la conduite

des Domestiques. L'Espagne y fit des propositions qui révoltoient les Impériaux. La France & l'Angleterre, qui faisoient le rôle de Médiateurs, eurent besoin de toute la pénétration & de la prudence de leurs Ministres, pour retenir ceux de l'Empereur & du Roi Catholique prêts de rompre à chaque instant; & enfin toutes leurs peines aboutirent à rien. Le peu de conférences que l'on tint à l'Hôtel-de-Ville se passèrent en disputes, ou en conventions, pour s'accorder des délais réciproques. Bien loin de discuter les prétentions des Princes d'Italie, les principales Parties ne purent convenir de rien. Tout le tems fut employé en Fêtes & en divertissemens. Voilà en raccourci le tableau de ce fameux Congrès, que toutes les Couronnes vouloient rompre, sans qu'aucune voulût qu'on l'accusât d'en être la cause. Enfin, le Duc d'Orléans

étant mort dans ces circonstances , & le Duc de Bourbon , qui prit sa place , ne croyant pas devoir ménager les intérêts de l'Espagne au préjudice de ceux de la France , jugea qu'il devoit choisir une Reine en état de donner un héritier qui soutînt le Trône , & renvoya l'Infante Marie-Victoire , accordée avec le Roi Très - Chrétien , parce qu'elle étoit trop jeune. Cette résolution irrita l'Espagne , qui donna ordre à ses Plénipotentiaires de se retirer de Cambray ; & le chagrin qu'elle en eut contribua à accélérer le succès des négociations secrètes qui se faisoient à Vienne.

Tandis que les Plénipotentiaires de l'Empereur & de l'Espagne faisoient naître à chaque moment mille difficultés , par les propositions outrées qu'ils faisoient réciproquement , le Baron de Riperda les applanissoit à Vienne , où il étoit passé dès l'année 1724. Toute

L'Europe fut surprise d'apprendre la conclusion d'un Traité de paix entre l'Empereur & le Roi d'Espagne. Ce Traité fut conclu à Vienne le 30 Avril 1725, & accompagné de deux autres : l'un, qui étoit un Traité de Commerce, & qui regardoit particulièrement la Compagnie d'Ostende ; & l'autre, qui étoit un Traité d'Alliance défensive. Il faut rappeler ce qui s'étoit passé par rapport à la Compagnie d'Ostende. La Cour de Vienne ayant connu par expérience, pendant la dernière guerre, les avantages que les Etats commerçans ont sur les autres, s'étoit appliquée avec soin depuis la paix de Bade aux moyens de faire fleurir le commerce dans les Pays héréditaires de l'Empereur, comme l'expédient le plus sûr d'y attirer des richesses, dont la circulation, dit un Auteur politique, porte une utilité réelle au cœur de l'Etat, c'est-à-dire, au trésor

du Souverain. C'est pour cet effet que l'Empereur accorda des privileges aux Villes de Fiumes & de Trieste, situées sur le Golfe Adriatique, & que ses Ministres, au Traité conclu à Passarowitz le 27 Juillet 1718, insisterent avec tant de succès sur l'article du Commerce, qu'ils obtinrent de la Porte des avantages à cet égard, qu'aucune Puissance de l'Europe n'avoit encore pu obtenir de cette Cour. C'est à ce systême que la Compagnie d'Ostende doit son origine; & malgré toutes les difficultés & toutes les raisons qui s'opposoient à son établissement, l'Empereur accorda enfin, le 19 Décembre 1722, à la Compagnie des Indes dans les Pays-Bas Autrichiens, appelée Compagnie d'Ostende, des Lettres Patentes d'Octroi, qui autorisoient la navigation & son commerce. La concession de cet Octroi ouvrit les yeux aux Puissances Mariti-

mes sur les suites qui en résulteroient au préjudice de leur commerce. On en appella à la foi des Traités, & l'on démontra que ceux de Munster & de la Barriere étoient violés. Ce grief fut le sujet de plusieurs remontrances de la part des Compagnies Hollandoises. On vit paroître d'excellens Mémoires pour & contre la liberté de la navigation. Mémoires très-instructifs pour ceux qui s'appliquent à l'étude du droit public, & même j'ajouterai à la connoissance du cœur humain. Car l'on y voit combien il est habile à tourner & déguiser les principes les plus incontestables & les plus simples, pour les faire servir à l'appui de ses sentimens & de ses intérêts. Le Roi d'Espagne s'étoit d'abord trouvé parfaitement d'accord avec les Etats Généraux, dont les plaintes lui avoient paru si justes, que son Ministre s'étoit joint au leur, pour engager la

Cour Britannique à porter cet important grief au Congrès de Cambrai. Quoique l'on dît, que l'on fit, ou que l'on écrivît en faveur de cette Compagnie, elle étoit menacée d'une révolution qui ne paroïssoit pas éloignée, lorsque le Congrès de Cambrai étant rompu, on vit éclore un Traité qui avoit été négocié, comme je l'ai remarqué, pendant le Congrès même, de Cour à Cour, par le canal de quelques intriguans. Celui dont on se servit, fut le Baron de Ripperda, né dans une des Provinces-Unies, élevé dans les emplois de la République, & qui étant son Ambassadeur à Madrid, avoit renoncé à la patrie, pour s'attacher au service du Roi Catholique. Le succès de cette négociation lui mérita par degrés la dignité de Duc, de Grand d'Espagne; & enfin celle de Premier Ministre, poste qu'il n'a pas long-tems occupé. C'est lui qui doit être

considéré comme le principal Agent du Traité de Vienne. Le Traité de commerce qui accompagna le Traité de paix, fut la pierre d'achoppement qui souleva les Puissances, dont la force consiste dans le commerce, puisqu'elles y trouvoient des concessions qui leur étoient particulieres, communiquées aux Sujets de l'Empereur; & que la Compagnie d'Ostende s'y trouvoit garantie contre quiconque entreprendroit d'en troubler le commerce. Le Traité d'Alliance défensive, conclu dans le même tems entre l'Empereur & le Roi d'Espagne, quoique secret, ne fut pas long-tems ignoré. La France & l'Angleterre, Médiatrices au Congrès de Cambrai, se voyoient jouées par la conclusion de ce Traité négocié à Vienne, pendant qu'on les amusoit au Congrès, par des difficultés & des obstacles insurmontables en apparence. Le mécontentement du

passé & la crainte de l'avenir réunirent ces deux Puissances. Dans un voyage que le Roi d'Angleterre fit à Hanovre au mois de Juin , où le Roi de Prusse se rendit , on entama une négociation ; & le 3 Septembre 1725 , on conclut à Heeren - Hausen , près d'Hanovre , un Traité d'Alliance défensive entre les Rois de France , d'Angleterre & de Prusse. C'est ce qu'on appelle le Traité d'Hanovre. On le communiqua aux Etats Généraux ; on tâcha de les engager à y accéder : les Ministres de l'Empereur & de l'Espagne tâcherent de les en éloigner : la Haye devint le centre des négociations. Les différens Ministres y firent briller leurs talens pour la négociation , & leur zèle pour les intérêts de leurs Maîtres ; mais enfin cette accession se fit , & fut signée à la Haye le 9 Août 1726. Je ne rapporterai pas ici la conduite douteuse du Roi de

Prusse, à l'égard des deux Rois alliés, par le Traité d'Hanovre, & la conduite des Alliés pour soutenir les intérêts de leur alliance dans les autres Cours, surtout dans celles de Dannemarc, de Suede & de Turin. Je me rapproche plus particulièrement des démarches de l'Espagne.

Pendant les différentes négociations qui se conduisoient dans toutes les Cours, les Puissances armoient de part & d'autre, comme si ces deux alliances, celle de Vienne & celle d'Hanovre n'avoient pour but que d'allumer la guerre; & cependant on ne cessoit de crier des deux côtés que chaque alliance n'étoit que défensive. Les grosses remises que l'Espagne fit à Vienne, & les mesures que l'on prit dans cette dernière Cour pour augmenter les troupes Impériales, firent juger à la France, à l'Angleterre & à leurs alliés, qu'il étoit de

la prudence de se mettre sur leurs gardes. On sçavoit que l'Espagne n'étoit pas en état de faire long tems ces dépenses excessives, sur-tout si la source de ses trésors étoit pour quelque tems interrompue : c'est ce qui fit prendre le parti au Ministère Britannique d'envoyer une escadre dans les mers de l'Amérique, pour empêcher les gallions de passer en Europe. Ils étoient à Porto-Bello. L'Amiral Hoffer qui commandoit l'escadre Angloise, les bloqua tellement, que les Espagnols craignant quelque entreprise, les déchargèrent & en transporterent les trésors à travers les terres jusqu'à Panama. Quand la nouvelle de la destination & de la conduite de cette escadre Angloise fut arrivée à Madrid, on ne manqua pas de dire que les Anglois avoient les premiers déclaré la guerre. Ceux-ci au contraire disoient que leur but n'étoit que de l'empêcher,

en ôtant à l'Espagne & à ses alliés les moyens d'exécuter le dessein qu'ils avoient de la commencer. Pendant que cela se passoit, le Parlement d'Angleterre ouvrit ses séances vers la fin de Janvier 1727. Toute l'Europe étoit attentive à ce qui se passeroit. On sçait que depuis le commencement de ce siècle, les harangues des Rois d'Angleterre à l'ouverture du Parlement, sont considérées comme des especes d'oracles touchant la situation générale des affaires de l'Europe. Elle exposoit à la nation, & en même tems aux yeux de l'Europe entière, les sentimens des alliés d'Hannovre & leur disposition par rapport à l'alliance de Vienne : « Il faut, est-il dit » dans cette harangue, nous résoudre, » ou à nous rendre sans résistance à la » demande positive & injuste que fait le » Roi d'Espagne que nous lui rendions » Gibraltar, & que nous consentions

» paisiblement que l'Empereur jouisse
 » d'un commerce étendu qu'il a usurpé,
 » ou bien il faut prendre le parti de nous
 » mettre en état de nous faire nous-
 » mêmes justice , & de défendre nos
 » droits incontestables contre les enga-
 » gemens réciproques dans lesquels ils
 » font entrés. » Le Roi d'Espagne faisoit
 en attendant de grands préparatifs pour
 assiéger Gibraltar , & la tranchée fut
 ouverte devant cette Place le 22 Fé-
 vrier 1727. Quelqu'animés & quelqu'ai-
 gris que fussent les deux partis, les Non-
 ces du Pape à Paris , à Vienne & à Ma-
 drid , renouèrent les négociations , &
 ce fut par leur canal que furent faites les
 premières propositions d'un accommo-
 dement ; après plusieurs propositions
 faites & combattues , les alliés d'Hano-
 vre proposerent à la Cour de Vienne un
 projet de préliminaires , qu'ils nomme-
 rent leur *ultimatum* : ce projet ne fut
 point

Point agréé : on en fit un second , & il fut accompagné d'une déclaration que , si l'on n'y répondoit définitivement & cathégoriquement dans un mois , les alliés d'Hanovre prendroient ce silence comme une rupture de toutes négociations. Ce projet ne fut cependant pas agréé ; mais la Cour Impériale renvoya à Paris de nouvelles propositions , & elles y furent signées le 31 Mai 1727 , par les Ministres de l'alliance d'Hanovre. L'Espagne fit plusieurs difficultés , qui rouloient particulièrement sur trois points. Le sujet du premier étoit que les Espagnols avoient arrêté à la Vera-Cruz un vaisseau de la Compagnie Angloise du Sud , dont la charge étoit estimée par les Anglois au-delà de deux millions de livres sterling. Les Espagnols prétendoient que la restitution de ce bâtiment , nommé le Prince Frédéric , ne pouvoit être exigée par les Anglois ,

ce vaisseau ayant été confisqué dans les formes, puisqu'il faisoit un commerce illicite, en ce qu'il se trouvoit plus grand que ne portoit son fauf-conduit. Secondement, les Espagnols ne vouloient pas se retirer de devant Gibraltar, que les Anglois n'eussent envoyé des ordres à leur escadre de reprendre la route de la Grande-Bretagne : enfin ils accrochoient aux deux difficultés précédentes la distribution des effets de la flotille. L'Empereur, sans condamner le Roi Catholique, son allié, n'approuva pas ces difficultés, & parut prendre parti dans cette dispute avec les autres Puissances de l'alliance d'Hanovre. On promit de rappeler incessamment les escadres ; le siege de Gibraltar fut levé, le vaisseau le Prince Frédéric rendu, & chacun remit jusqu'au Congrès la discussion de ses droits & de ses griefs. Le lieu du Congrès, qui avoit d'abord été

fixé à Aix-la-Chapelle, & depuis à Cambray, fut transféré à Soissons pour la commodité du Cardinal de Fleury, premier Plénipotentiaire du Roi de France. Ce Congrès a été comme celui de Cambray une autre momerie, & a produit un semblable effet, c'est-à-dire, un traité qui n'a pas moins surpris que celui de Vienne. Ce traité conclu à Séville le 9 Novembre 1729, entre la France, l'Espagne & l'Angleterre, n'est pas encore bien connu dans ses circonstances (1) ;

(1) On croit que ce traité de Séville, secret aussi long-tems qu'il a été possible, soit pour en ôter la connoissance à l'Empereur, soit pour ôter en Angleterre, au parti opposé à la Cour, l'occasion d'envenimer les esprits, par des réflexions captieuses, avant l'ouverture du Parlement. Enfin la veille que le Parlement s'assembla, le traité parut. Rouffet l'a inséré dans le cinquième tome de son Recueil Historique, qu'il a donné au Public en 1731.

Il a été depuis conelu un traité à Vienne entre l'Empereur & les Anglois. Le tems apprendra ce qu'il contient, & quelles en seront les suites.

mais sans l'habileté du Cardinal de Fleury qui a temporisé jusqu'à présent, la guerre seroit allumée. On croit que ce traité est l'ouvrage de la Reine d'Espagne. Le caractère de cette Reine, celui du Roi son époux, & celui de ses Ministres, est ce qu'il y a de plus nécessaire à connoître pour démêler les motifs de ce dernier traité, & pour faire des spéculations politiques. La variété de toutes les négociations passées, montre qu'il est bien difficile d'en faire de certaines : ces spéculations sont, pour l'ordinaire, aussi chimériques que le caractère des hommes est faux & sujet à variation. Philippe V a épousé en premières noces Louise-Marie de Savoye, fille du Roi Victor Amédée, qui a abdicqué. Cette Princesse, remplie de douceur & de piété, s'est fait aimer des Espagnols : ces vertus lui étoient communes avec son époux. La bonté du Roi,

Sa valeur & sa piété ont gagné l'affection
 des Espagnols , qui l'aiment autant que
 s'il n'étoit pas François , & ce n'est pas
 peu. Lorsque ce Prince se rendit à Ma-
 drid pour la première fois , ayant re-
 marqué la misere où la stérilité des an-
 nées précédentes avoit réduit ses peu-
 ples , touché de leur état , il leur remit
 la moitié des droits qu'ils devoient
 payer : cette compassion charitable & si
 bien placée lui gagna les cœurs. On l'a
 vu plusieurs fois déclarer qu'il se met-
 troit , pour conserver ses droits & sa
 Couronne , à la tête du dernier Sujet
 qui lui resteroit , & que ses peuples le
 verroient toujours le premier dans tous
 les périls , pour conserver leurs privi-
 leges & la Monarchie en son entier. Les
 marques de sa piété n'ont pas été moins
 éclatantes que les marques de sa bonté
 & de sa valeur. Pendant le Jubilé que le
 Pape avoit accordé en 1727 , pour de-

mander à Dieu la paix entre les Princes Chrétiens, le Roi donna à un pauvre qui lui demandoit l'aumône un bijoux de prix, fans que personne s'en apperçût ; mais ce mendiant ébloui de la grandeur & du prix du don, le déclara. Comme ce bijoux étoit de la Couronne, le Conseil jugea à propos de le retirer des mains du pauvre & de lui donner douze mille écus, la juste valeur du bijou, croyant qu'il n'étoit pas permis aux Particuliers de diminuer les graces d'un Souverain si pieux & si généreux. L'impiété des ennemis du Roi ne contribua pas peu à augmenter l'affection que les véritables Espagnols avoient pour ce Prince. Les sacrileges & les profanations des Anglois & des Hollandois remplissoient les Castillans d'indignation : les Catalans révoltés avoient aussi peu de respect pour la Religion Catholique : ils pilloient les Eglises & maltrai-

ſoient les Eccléſiaſtiques. Les Portugais
 même, qu'un zèle trop outré diſtingue
 des autres nations, imitoient les Cata-
 lans dans leurs excès : les Portugais &
 les Catalans établis à Ceuta complote-
 rent, par une inſigne trahiſon, de li-
 vrer la Ville aux Mores ; mais le Gou-
 verneur joua ces traîtres. Il parut être
 de leur intelligence, enſorte qu'ils don-
 nerent de faux avis aux infidèles qui ſe
 préſenterent à l'eſcalade : les canons
 étoient chargés à cartouche : pluſieurs
 Mores furent tués & bleſſés, & le len-
 demain on fit pendre les traîtres. L'af-
 fection des peuples pour Philippe V ne
 fut point une affection ſtérile ; le Clergé,
 la Nobleſſe & le Peuple, firent à l'envi
 deſefforts incroyables pour lui témoigner
 leur zèle : ils envoyèrent volontaire-
 ment de grandes ſommes à la caſſe mi-
 litaire ; les Prélats ne ſe réſerverent de
 leurs revenus, que ce qui leur étoit

précisément nécessaire pour subsister, & ils abandonnerent tout le reste pour la défense, comme ils disoient, *de Dieu, du Roi, & de l'Etat*. Voilà des faits propres à désabuser notre nation des préjugés défavantageux qu'elle a quelquefois si injustement contre les Espagnols.

Le Roi Philippe V joint aux belles qualités que j'ai remarquées, des défauts qui paroissent incompatibles. Quoiqu'actif à la guerre, il est d'une indolence & d'une foiblesse qui paroît inaliéable avec la valeur. Sa bonté naturelle ne lui permet pas de porter ses vues à des desseins d'une exécution épineuse & pleine d'embarras, & ne lui laisse pas la force de s'opposer aux projets de ceux ou de celles qui ont pris de l'ascendant sur lui. Il est le meilleur & le plus complaisant des hommes, il est même à craindre que cet excès de bonté ne dégénere avec l'âge en imbécillité.

Du tems de la premiere Reine, c'étoit la Princesse des Ursins qui regnoit despotiquement en Espagne. Le Cardinal Portocarrero, Archevêque de Tolède, l'avoit connue à Rome. Madame des Ursins étoit Françoisë, soeur du Cardinal de la Trémouille, & avoit épousé le Duc de Braviano, de la Maison des Ursins. Le Cardinal de Portocarrero la fit recevoir premiere Dame d'honneur auprès de la Reine d'Espagne : cette Princesse veuve du Duc de Braviano, se rendit maîtresse de l'esprit du Roi, & a beaucoup agité & troublé l'Espagne, par son ambition & sa sensibilité contre ceux qui n'étoient pas disposés à dépendre d'elle. La Reine mourut le 14 Février 1714. Le tempérament de Philippe V ne lui permettoit pas de demeurer veuf, & cet excès de tempérament à qui la nature, dans un âge avancé, ne peut pas fournir, abrégé

gera les jours de ce Roi. La Princesse des Ursins ambitieuse de conserver sa faveur , & dans la nécessité où l'on étoit de donner une nouvelle épouse au Roi , fixa son choix sur Elisabeth Farnese, Princesse de Parme. Elle crut que cette Princesse , si éloignée par la petitesse de ses Etats , de l'alliance d'un Roi si puissant , auroit par reconnoissance les mêmes égards pour elle , qu'avoit eu la feuë Reine. L'Abbé Albéroni , qui depuis la mort du Duc de Vendôme demouroit à Madrid , sans autre emploi que celui de chercher une nouvelle fortune , avoit fait l'ouverture de ce mariage : il en conduisit la négociation , & le succès fut le principe de cette haute fortune où il a depuis été élevé. La nouvelle Reine entra en Espagne avec la résolution de conserver pour elle , indépendamment de toute autre , le crédit & l'autorité sur le Roi son Epoux ; bien informée

de la conduite de la Princesse des Ursins, elle résolut de l'éloigner ; ce qu'elle fit en effet, sans attendre l'ordre du Roi, en ordonnant au Capitaine des Gardes de l'escorter vers la frontiere, & le bon Roi lui passa ce premier excès d'autorité. Depuis l'avènement de cette Reine, on a vu l'élévation & la chute de deux Ministres, du Cardinal Alberoni & du Baron de Ripperda. Le Cardinal Alberoni avoit le mérite d'avoir proposé le mariage de la Reine ; le Baron de Ripperda avoit été le principal instrument du traité de Vienne, conclu dans un tems où le renvoi de l'Infante avoit extrêmement irrité la Reine d'Espagne ; ainsi c'étoit servir son ressentiment, c'est-à-dire la passion qui lui est la plus chere après l'ambition. Les intérêts de l'Espagne furent mal ménagés dans ce traité ; les payemens stipulés par le traité le firent sentir. Les flottes

Angloises qui empêchoient le passage des gallions les rendirent impossibles : le Baron de Ripperda fut sacrifié à la vanité Espagnole , on le remercia : sa retraite chez l'Ambassadeur d'Angleterre le rendit criminel. Le Conseil crut qu'on devoit s'assurer d'un homme qui avoit le secret de l'Etat : on l'enleva de l'hôtel de l'Ambassadeur , il fut conduit au château de Ségovie , d'où il s'est sauvé.

Le Cardinal Alberoni étoit un génie : il semble qu'il ait toujours cherché les occasions où il s'agissoit de quelque coup d'éclat , ou qui fût difficile à conduire. Il étoit également hardi , & dans les entreprises qu'il formoit , & dans le choix des moyens pour y réussir. Il avoit conçu le dessein de réunir tous les Etats séparés de la Couronne d'Espagne ; il s'étoit appliqué sérieusement à faire fleurir les Manufactures , le Commerce & la Marine. Il étoit passionné pour la gloi-

re, & pour tout ce qui avoit l'air de grandeur ; il avoit un esprit transcendant & un courage indomptable. Ses grandes idées, ont été la cause de sa chute ; il eût mieux réuffi, & pour son propre avantage, & pour celui de l'Etat, si à toutes ces grandes qualités il eut joint des mœurs, un peu de modération & de prudence.

La Reine jouit aujourd'hui de toute l'étendue d'une faveur fans bornes. Un Espagnol m'exprimoit en deux mots, d'une maniere bien significative, le caractère du Roi, & celui de la Reine. Philippe V. (disoit-il) c'est le mari de la Reine. L'indolence & la foiblesse du Roi la laisse maîtresse de tout : elle a éloigné tous ceux qu'elle a cru qui ne seconderoient pas ses vues. Sa faveur ou sa haine font le destin heureux ou malheureux de ceux qui possèdent ou qui aspirent à quelque chose. L'ascendant qu'elle a sur l'esprit du Roi ne sçauroit être plus grand : son

autorité est toute-puissante : elle emploie tout ce crédit pour satisfaire son ambition, & sacrifie l'Espagne à ses intérêts particuliers.

Le Prince des Asturies est le seul fruit qui reste du premier mariage du Roi. Ce Prince paroît avoir toutes les qualités d'un honnête homme & d'un bon Citoyen. Il ne paroît pas qu'il ait celles d'un grand Roi. Il n'est pas d'une représentation avantageuse. La Princesse de Portugal, son Epouse, est grande, grasse & très-blanche, mais elle n'a pas un visage gracieux. On dit qu'elle a beaucoup de vertu & de mérite. On n'augure pas bien de la fécondité de leur mariage.

La Reine a de très-beaux enfans, plusieurs Princes & plusieurs Princesses. Il y a peu de Particuliers dans l'Europe qui puissent se vanter d'avoir une aussi belle famille. Ses enfans paroissent avoir été

formés par l'Amour & par les Graces.
 Le Prince Don Carlos est l'aîné. Il a beaucoup de vivacité, un peu d'impatience ; on croit qu'il ne fera pas moins entreprenant que la Reine est ambitieuse. Le Prince Don Philippe, son frere, donne, dans un âge peu avancé, des marques de toutes les plus grandes vertus : il s'attache beaucoup à profiter de la belle éducation que la Reine fait donner à ses enfans ; il fait parfaitement bien ses différens exercices ; il parle cinq ou six langues ; on ne l'a jamais vu s'emporter, ni rire avec excès ; il réunit un air noble, sérieux & affable : il n'a aucun des défauts que l'on reproche aux Espagnols, ni de ceux que l'on reproche aux François ; il réunit au contraire toutes les belles qualités de ces deux nations.

M. Patigno, autrefois Jésuite, gouverne sous les ordres de la Reine : cet

homme lui est nécessaire ; car outre qu'il est habile & capable , il lui sert de plastron contre la haine publique ; il a en même-tems les Finances & la Marine : on n'a pas cru devoir séparer ces deux branches , à cause de la relation essentielle qu'il y a entre le commerce extérieur & le commerce intérieur. M. de Castellar , son frere , a les affaires de la guerre. Celui-ci est un homme qui aime les plaisirs & la dépense , & qui , à proprement parler , n'est maître de rien. Les Espagnols , qui le sentent & qui le voyent , ne lui portent peut-être pas cette estime singuliere dont tout homme en place doit être jaloux , mais il n'est pas haï. Pati-gno au contraire est regardé comme l'ame damnée de la Reine , (c'est l'expression d'un Espagnol) l'ambition & la cupidité de la Reine l'empêchent de mettre dans les Finances tout l'ordre qu'il

qu'il seroit capable d'y introduire. Cette pensée me mene naturellement à parler de l'état présent de l'Espagne: je donnerai ensuite une idée du Gouvernement ; j'inférerai dans ces examens le caractère des Espagnols, & l'on jugera de ce que la Reine devoit s'en promettre pour l'exécution de ses projets.

De tous ceux qui ont parlé de l'Espagne, anciens & modernes, Strabon est celui qui en parle le plus judicieusement, & je préférerai ses expressions à celles des autres Auteurs, sur les choses auxquelles une suite de plusieurs siècles n'a apporté aucun changement. « L'Espa-
 » gne, dit-il, est un pays difficile où la
 » Nature a donné peu de commodités
 » aux Habitans. Les montagnes dont il
 » est coupé sont stériles, les campagnes
 » sont couvertes d'une terre légère : le
 » défaut d'eau produit en plusieurs en-
 » droits une grande sécheresse : la partie

» la plus septentrionale , outre qu'elle
 » est fort scabreuse , est froide , & na-
 » turellement pauvre : la partie méri-
 » dionale , particulièrement l'Andalou-
 » sie , est d'une très-grande fertilité ».
 Strabon s'étend assez sur le grand com-
 merce qui se faisoit autrefois en Espa-
 gne. Il parle avec éloge de la finesse ad-
 mirable des laines , & de la grande quan-
 tité des troupeaux. Les lapins avoient si
 fort multiplié , qu'ils désoloient le pays :
 on lâcha contre eux des chats d'Afrique ,
 chats sauvages qui les détruisoient. Les
 mines d'or & d'argent y abondoient. Au
 rapport de Polibe , cité par Strabon , il
 y avoit assez près de Carthagène qua-
 rante mille hommes employés au tra-
 vail d'une mine , & cette mine rendoit
 alors aux Romains , par chaque jour ,
 vingt-cinq mille drachmes. Ce que Stra-
 bon dit des mines est d'autant plus cu-
 rieux , qu'il parle des manieres dont on

en tiroit les métaux. Il ne faut pas que les nouveaux Entrepreneurs des mines se promettent d'aussi grandes richesses que celles qu'on en tiroit autrefois : une partie des mines est épuisée , vraisemblablement ce sont celles qui étoient les plus abondantes : les frais sont augmentés , parce que tout est devenu plus cher : les hommes manquent ; les mines des Indes sont plus fécondes , & même l'endroit où l'on travaille n'augure point un bon succès. Il est inondé , & on prétend le mettre à sec. La cause de ces inondations se trouve encore dans Strabon , & elle me confirme de plus en plus dans la prévention où je suis contre cette entreprise : « Les » Andaloux , dit-il , travaillent avec un » très-grand soin & une très-grande industrie : ils font des canaux si profonds , qu'ils rencontrent souvent des » courans d'eaux. Les mines où l'on a

entrepris de travailler font en Andalouzie. Strabon s'étend sur différentes autres richesses & productions de l'Espagne, & aussi sur le caractère des anciens Espagnols, qui menoient une vie fort dure, fort misérable, ne cultivoient guères les terres, & vivoient de brigandages : ces mauvaises qualités ne font pas entièrement bannies de l'Espagne. La lecture du troisiéme Livre de Strabon est curieuse, instructive & utile pour connoître cette partie de l'Europe.

La confusion a regné si long-tems dans les Finances du Roi d'Espagne, que peu de personnes en ont pu pénétrer le mystere, & je ne hazarderai rien sur une matiere si embrouillée. Loïn de décider quel est le total de toutes les fortes de revenus, il seroit fort difficile & assez long de donner une idée précise & juste des différentes impositions que le

Roi leve sur le Clergé & sur les peuples, soit en Espagne, soit dans le Nouveau-Monde : peu d'Espagnols le connoissent. La vente des principales denrées, comme le vin, la viande, est affermée, ce qui fait une des grandes branches des revenus du Roi. Les autres sont le tabac, les douanes qui sont à l'entrée de chaque Province, les droits qui se levont sur les marchandises, & sur l'or & l'argent qu'on apporte des Indes, & une partie des revenus ecclésiastiques accordée au Roi, sous le prétexte de faire la guerre aux infidèles. Je ne parle pas d'une infinité d'autres : le nom de la plûpart de ces droits est même si bizarre, que l'origine de ces mots & leur première signification peut faire l'objet d'une étude toute particulière. J'ajouterai seulement que ceux qui prétendent être les mieux informés de ces droits, & en avoir fait un exact calcul, éva-

luent les revenus de l'Etat à environ soixante - dix millions de notre monnoye. Le Roi a actuellement soixante-dix mille hommes de troupes bien habillés , bien armés & bien disciplinés. Il veut les augmenter jusqu'à cent mille hommes. Une partie de ces troupes est étrangere. On compte cinquante-cinq vaisseaux de ligne , depuis soixante jusqu'à cent pièces de canon. M. Patigno a un soin tout particulier de la Marine : il a aussi des vues pour le Commerce ; & si l'Espagne pouvoit sortir de l'indigence où elle se trouve aujourd'hui , ce Ministre seroit bien capable de la rendre florissante. La Reine fait passer beaucoup d'argent en Italie , pour n'en pas manquer en cas de viduité. La Cour d'Espagne est toujours sans argent , & tous les payemens sont fort reculés.

Deux choses qui font la grandeur & la puissance des Etats , la culture & le

commerce sont fort négligés en Espagne. Le nombre des Habitans qui est nécessaire pour animer la culture des terres & le commerce, manque à l'Espagne, & le peu qu'il y en a est très-paresseux & très-orgueilleux. Un Payfan est assis devant sa porte, dans une place, ou au coin d'une rue, les bras croisés & le manteau sur l'épaule, occupé de ses réflexions, ou d'une guittare dissonante : il est pauvre & mal accommodé chez lui ; mais il soutient son indigence avec un air de gravité qui impose. Les richesses sont entre les mains des Grands, tant Séculiers qu'Ecclésiastiques. Les Espagnols ne veulent pas s'abaisser à la plûpart de ces bas emplois que la nécessité des hommes a fait naître, ils les laissent à des étrangers ; & comme la plûpart sont des Auvergnacs, cela peut avoir contribué à augmenter le mépris que les Espagnols portent aux François ;

ils ont jugé de la nation par ces hommes mercenaires.

Plusieurs raisons rendent l'Espagne déserte, en comparaison de ce qu'elle étoit autrefois. La première est l'expulsion des Mores & des Juifs, chassés par Ferdinand & Isabelle, après la conquête du Royaume de Grenade; leur nombre, au rapport de Mariana, montoit à cent soixante-dix mille familles. Les Mores & les Juifs qui restèrent firent profession de la Religion Catholique. Ils étoient dispersés dans tout le Royaume; c'étoient des gens agissans & industrieux, & les seuls Laboureurs & Artisans qu'il y eût en Espagne. Philippe III, poussé d'un zèle indiscret & mal entendu, les bannit entièrement: il en sortit plus de neuf cens mille, ce qui rendit deserts presque toute l'Andalousie, & les Royaumes de Grenade, de Cordoue & de Murcie. Les guerres continuelles que

les Rois Catholiques ont eu à soutenir pendant deux siècles, en Flandre & en Italie, & la découverte des Indes, d'où il ne revient tout au plus qu'un quart du monde qui y passe, ont beaucoup contribué à dépeupler l'Espagne. Les femmes, d'ailleurs, n'y sont pas naturellement fécondes, & les hommes y sont extrêmement débauchés. Les Espagnols sont d'un tempérament extraordinairement chaud, enforte qu'ils s'épuisent tellement avec leurs maîtresses, que la plupart se rendent incapables de remplir les devoirs du mariage, où ils contractent des maux si funestes, que la plupart des enfans portent de tristes marques des défordres de leurs peres. Le mariage ne rompt point ces commerces criminels; ce qui fait que bien souvent les femmes, recluses comme des Religieuses, tandis que leurs maris courent les aventures amoureuses, se voyant

méprisées, cherchent à se dédommager aux dépens de la foi conjugale. Il n'y a point d'intrigues dont elles ne se fassent servir, de ressorts qu'elles ne fassent jouer. L'on est surpris comment des femmes qui ont toujours été enfermées se trouvent si subtiles & si effrontées, lorsqu'il est nécessaire de le paroître pour soutenir une intrigue.

Le commerce de l'Espagne est fort considérable, sur-tout à cause de celui du Mexique & du Pérou qui en fait partie. Les Espagnols se sont réservés pour eux seuls le commerce des pays qu'ils possèdent dans l'Amérique; mais néanmoins les autres nations y ont plus de part qu'eux-mêmes. Je rapporterai à ce sujet un passage curieux du Criticon de Balthazar Gracian : « Tous cherchent » l'Espagne & en succent le meilleur : » ce sont les véritables Indes de la France. Que si les Espagnols tirent l'or &

» l'argent des Indes pour des épingles
 » & autres bagatelles , cet or & cet ar-
 » gent s'en va auffi-tôt à Paris pour d'au-
 » tres bagatelles ; les François profitant
 » ainsi de ce qu'apportent les flottes ,
 » mais fans frais , fans tirer un coup de
 » canon , fans perdre une goutte de
 » sang , fans travailler aux mines , fans
 » entrer au fond de la terre , fans dé-
 » peupler l'Etat , & fans courir les
 » mers ni s'exposer au naufrage ; l'Es-
 » pagne trouve les Indiens au Nouveau-
 » Monde , & la France les siens en Es-
 » pagne ». Si Balthazar Gracian vivoit
 aujourd'hui , il auroit dit des Anglois ce
 qu'il dit des François.

L'Amérique ne peut se passer des
 marchandises & des manufactures de
 l'Europe ; l'Espagne , dont les peuples
 sont peu laborieux , & dont la terre est
 mal cultivée , n'est pas en état de four-
 nir les choses nécessaires à ces nom-

breuses Colonies : les étrangers n'étant pas satisfaits des profits immenses qu'ils font en les vendant aux Espagnols , ont trouvé le moyen de les faire avoir aux Américains de la première main , & par-là de ne partager le profit de leurs marchandises avec qui que ce soit. Ils s'affurent d'un Espagnol fidèle à qui ils confient leurs effets , qui sont envoyés & vendus dans les lieux de leur destination , sous le nom du Négociant national , à qui l'on paye un droit de commission. Ce commerce se fait par le moyen des gallions & de la flotte. L'on appelle gallions les vaisseaux Espagnols qui vont porter les marchandises destinées pour le Pérou ; on les décharge à Porto-Bello , d'où elles sont transportées par terre à Panama , & de-là par mer à Lima , Capitale du Pérou. Porto-Bello est sur la mer du Nord , Panama sur la mer du Sud , l'un & l'autre situés

sur l'Isthme qui joint l'Amérique septentrionale à la méridionale, & qui dans cet endroit n'a pas plus de dix-huit lieues de largeur. La flotte est destinée pour le Mexique, & décharge à la Vera-Cruz. On nomme flotille quelques vaisseaux qui dévancent les autres au retour, & qui viennent donner avis du départ & du chargement de la flotte & des gallions. Les gallions peuvent partir en tout tems de Cadix, où s'en fait l'armement. La flotte ne peut partir que vers le mois d'Août, afin de n'avoir pas les vents contraires dans le golfe du Mexique. Le commerce qui se fait à Acapulco est le plus considérable, après celui de Porto-Bello & de la Vera-Cruz. Acapulco est le Port du Mexique, du côté de l'Ouest du continent sur la mer du Sud, comme la Vera-Cruz l'est du côté du Nord. Le commerce des Philippines fait la plus grande richesse d'Acapulco. Ce com-

merce se fait par deux vaisseaux. Leur charge au Port d'Acapulco est composée partie de marchandises de l'Europe, qui viennent du Mexique par la Vera-Cruz, & partie des marchandises de la Nouvelle-Espagne. La cargaison, au retour, est de tout ce que la Chine & les Indes orientales produisent de plus riche & de plus précieux. Une partie de ce retour est transportée à la Vera-Cruz, & de-là vient en Europe par la flotte. Les Chinois & les Japonois font un grand commerce aux Philippines. S'il n'est pas permis aux François d'y aborder, on pourroit se servir des Chinois pour faire par les bouriques d'Acapulco le commerce du Mexique, dont les Philippines seroient l'entrepôt; & je crois que ce commerce, bien entendu & bien conduit, fourniroit les piafres dont on a indispensablement besoin pour le commerce des Indes.

Pour travailler aux mines qui font dans l'Amérique Espagnole , on se fert de Nègres , & c'est la Compagnie Angloise du Sud qui les fournit. Cette Compagnie établie à Londres vers la fin du dix-septieme siecle , fut , dans son origine , moins un véritable établissement de commerce , qu'un moyen de politique pour trouver un secours prompt & suffisant dans les pressans besoins de l'Angleterre. Les longues guerres entre la France & la Grande-Bretagne , avoient tellement épuisé l'un & l'autre Etat , qu'on fut obligé d'avoir recours aux différens moyens qui se pratiquent dans les urgentes nécessités. On se servit en Angleterre du fantôme d'une nouvelle Compagnie , pour trouver dans les souscriptions des Intéressés , du crédit & des fonds en argent comptant. Les Anglois ne songerent pas sérieusement pendant le cours de la guerre pour la

succession d'Espagne, à prendre un poste dans l'Amérique du côté du Sud, ce qui étoit le projet dont on avoit flatté un peuple si jaloux de voir que les Espagnols en font les seuls maîtres. Les fonds de cette Compagnie furent détournés pour la guerre, le prix des actions en étoit baissé considérablement, & seroit tombé totalement sans le secours imprévu que la Compagnie reçut en 1713. Les François avoient joui depuis 1702 jusqu'en 1712, du traité de l'Assiente, c'est-à-dire, s'étoient chargés de faire la traite des Nègres pour l'Amérique Espagnole. Le mot d'Assiente, par lui-même, ne signifie que Ferme. Ce fut dans cette traite des Nègres, qui par la paix d'Utrecht fut cédée aux Anglois, que la Compagnie du Sud trouva non-seulement de quoi se relever de cet état languissant qui sembloit annoncer sa chute prochaine, mais encote de quoi se

se mettre plus qu'en parallele avec les Compagnies de commerce les plus florissantes en Angleterre. Le traité fait avec la Compagnie Angloise est, en plusieurs articles, semblable à celui qui avoit été conclu avec la Compagnie Françoise; mais il est beaucoup plus avantageux par plusieurs autres. Le premier n'a duré que dix ans, & le dernier doit durer trente ans. La fourniture que la Compagnie du Sud doit faire, est de quatre mille huit cens Nègres par an, pour lesquels elle doit payer le droit sur le pied réglé par les François, trente trois piastrs un tiers pour chaque Nègre, *piece d'Inde*. C'est le terme qu'on employe pour signifier un Nègre bien constitué, & dans la force de son âge, depuis quinze jusqu'à trente ans; car les autres payent moins. Un article particulier, le plus considérable de tous, & qui n'étoit pas dans le traité fait avec

Les François, accorde aux Anglois la permission d'envoyer dans les Ports de l'Amérique Espagnole, chaque année des trente que le traité doit durer, un vaisseau de cinq cens tonneaux, chargé des mêmes marchandises que les Espagnols ont coutume d'y porter, avec la liberté de les vendre & débiter, conjointement avec eux, aux foires de Porto-Bello & de la Vera-Cruz. La fourniture des Nègres, & plusieurs autres articles qui accordent plusieurs privilèges à la Compagnie de l'Assiente, ne lui apportent point tous ensemble, autant de profit que cette seule faculté donnée aux Anglois contre l'ancienne politique & la jalousie ordinaire des Espagnols. A l'égard du commerce de l'Amérique, les Anglois, toujours attentifs à ce qui regarde leur commerce, ont fait depuis ajouter à ce traité de nouveaux articles, pour expliquer quelques-uns des anciens;

il est porté par ces nouveaux articles ; que le traité ne seroit censé commencer qu'en 1714 ; qu'il seroit permis aux Anglois d'envoyer leurs vaisseaux marchands chaque année, quoique la flotte ou les gallions ne vinssent point à l'Amérique ; & que pendant les dix premières années, ce vaisseau pourroit être de 650 tonneaux. Il fut encore réglé que les marchandises qui resteroient de celles qui auroient été portées en Afrique pour la traite des Nègres, seroient renvoyées en Europe, ou portées dans les Isles Antilles Angloises, sans qu'il fût permis de les vendre dans l'Amérique Espagnole ; mais les Anglois viennent d'obtenir récemment qu'il leur seroit permis de les vendre ; ce qui est, à proprement parler, un second vaisseau de permission.

Pour achever de faire connoître le commerce que les Anglois font dans

l'Amérique Espagnole, j'ajouterai ce qui
 est dit dans l'excellent Livre des mal en-
 tendus de l'Angleterre : « La seconde
 » branche de notre commerce d'Amé-
 » rique, dit l'Auteur, est la contre-
 » bande que nous faisons dans les pays
 » de la domination d'Espagne. Nous
 » envoyons à la Jamaïque des marchan-
 » dises propres pour la consommation
 » des Colonies Espagnoles, & nos vais-
 » seaux les reportent furtivement aux
 » lieux où nous avons des correspon-
 » dans ; nous les y débitons argent
 » comptant, ou nous recevons en paye-
 » ment des marchandises précieuses, &
 » sur lesquelles on fait de gros gains ;
 » comme de la cochenille & de l'indigo.
 » Quoique l'on ne puisse pas connoître
 » à fond les produits de ce commerce,
 » l'on en fait assez pour assurer qu'il
 » monte au moins à six millions de pié-
 » ces de huit par an : non-seulement

« ce négoce ne nous est permis par au-
 » cun traité , mais il nous est même
 » défendu très-expressément ». On ap-
 pelle les piaftres pièces de huit , parce
 qu'une piaftre vaut huit réaux de plate.
 Sous les derniers Ministres il y a eu
 quelques variations dans les monnoyes
 d'Espagne , & depuis ce tems on distin-
 gue deux fortes de piaftres. La piaftre
 effective , & la piaftre idéale ; la pre-
 miere de dix réaux de plate , & la se-
 conde de huit. Le réal de veillon vaut
 un peu plus de cinq fols. Cette variation
 dans les monnoies a attiré à ses Auteurs
 la haine des Espagnols ; & en effet on
 n'y devoit jamais toucher que pour
 éviter de grands maux , ou faire de
 grands biens. Tâchons de donner une
 idée du Gouvernement.

Autrefois , du tems des Goths , la
 Couronne d'Espagne étoit élective , &
 les enfans des Rois n'y pouvoient pré-

tendre que par le consentement unanime des Grands du Royaume, & des Etats. A présent elle est successive de pere en fils; & au défaut des Princes, les Princeſſes ſuccèdent. Le Gouvernement eſt purement monarchique. Le Roi peut ordonner, commander, diſpoſer de tout deſpotiquement à ſon gré, ſans le concours des ſuffrages de perſonne, & ſans être obligé de rendre compte de ſa conduite qu'à Dieu ſeul, ſi ce n'eſt qu'il entreprît de renverſer la diſpoſition des Loix fondamentales de l'Etat, qu'il promet ſolemnellement de maintenir & de conſerver, lors que les Etats du Royaume lui prêtent ſerment de fidélité. Autrefois même que les Rois étoient élus, ils étoient néanmoins abſolus. Je ne parle pas des Rois d'Arragon, je parle de Pélagie. Caron dit qu'il ſe ceignit lui-même l'épée en ſigne de ſouveraineté. Les Rois, par une modération

qu'on ne scauroit trop louer, ne décident ordinairement rien d'important, fans avoir pris auparavant l'avis de ceux qu'une étude sérieuse des Loix du Pays, & une longue expérience du maniement des affaires, ont rendus habiles dans tout ce qui regarde la Politique, la Milice, la Police, l'administration de la Justice, & la direction des Finances. « Les Espagnols, dit un Auteur critique, n'ont pas moins d'amour & de zèle pour leur Prince, que les François; ils veulent néanmoins en être traités plutôt comme amis que comme Sujets, quoique l'autorité n'y soit pas moins grande qu'en France: mais si le Roi leur commande en pere, ils savent lui obéir en fils soumis & respectueux. Ils ont de la fermeté, & ne sont d'usage que lorsqu'on les manie légèrement. La contrainte les fait ressembler au verre, qui ne scauroit plier

» qu'en se rompant, & qui blesse même
 » la main de celui qui le brise ».

Ce n'est que depuis l'union des Couronnes de Castille, d'Arragon, des Etats & Royaumes qui en dépendent, avec ceux d'Autriche & de Bourgogne, que le Roi d'Espagne a cru que sa puissance le mettoit hors du pair avec les autres Princes de la Chrétienté, & qu'il a disputé la préséance à la France. Par le narré historique & désintéressé, que M. de Wicquefort fait de tout ce qui s'est passé sur ce sujet à Venise, à Trente & à Rome, l'on découvre l'injustice de la prétention des Espagnols, & l'on voit que les François ont toujours soutenu leur droit avec cette noble fermeté qui est si bien séante & si naturelle à ceux qui ont la double raison & de la justice & de la possession.

Rien n'est plus sage ni mieux entendu que l'ordre du gouvernement Espagnol,

& cette diversité de conseils particuliers dont il est composé, selon les différens objets, guerre, finances, justice, &c. Tous ces conseils sont subordonnés au Conseil d'Etat. Il y a aussi divers Conseils, selon les divers Pays où s'étend la domination Espagnole. Par exemple, lorsqu'ils avoient autrefois des Etats en Italie, il y avoit un Conseil établi dans l'Italie même, qui se formoit de la correspondance & de la relation qui s'observoit entre les Ministres qu'ils y entretenoient, & surtout entre le Gouverneur de Milan, le Vice-Roi de Naples, l'Ambassadeur de Rome, & celui de Venise: le résultat de leur avis, avec une relation fidèle des faits, étoit envoyée en Espagne, à un Conseil composé de personnes entendues dans les affaires d'Italie, & qui ayant passé par les grands emplois de ce Pays-là, en avoient des notions exactes: ils di-

geroient la matiere de nouveau, & leurs résolutions étoient portées au Conseil d'Etat, pour examiner si elles pouvoient trouver place dans l'ordre des affaires de la Monarchie; & si ce qui étoit conforme au bien de l'Italie, ne seroit pas contraire au bien général de l'Espagne. C'est-là l'image de ce qui se pratique encore aujourd'hui pour les Indes. Ce que l'on reproche aux Conseils d'Espagne, c'est leur lenteur, elle est fort préjudiciable à ceux qui en attendent justice. Cette lenteur est d'autant plus condamnable, que les Espagnols ne manquent pas de pénétration; jamais hommes n'en eurent davantage, & ne firent plus capables de concevoir en un instant tout le fond d'une affaire, & d'en appercevoir le fort & le foible. Autant cette lenteur est pernicieuse dans les Tribunaux établis pour l'administration intérieure d'un Etat; autant

elle est avantageuse dans les négociations étrangères. L'Espagnol, arrêté & fixé à toutes les circonstances d'une affaire, y fait paroître toute la délicatesse des ressorts de son esprit; & par une opération lente & circonspecte, il s'assure du succès de tout ce qu'il peut manier avec loisir, & sans être pressé. Il profite du foible qu'ont la plûpart des autres Nations, qui est de souhaiter avec impatience ce qu'elles ont une fois commencé d'espérer: il émouffe si fort par son flegme leur empressement, qu'enfin, ennuyées de ne rien conclure, elles sacrifient leurs intérêts à leur tranquillité.

Le Roi envoie dans les principales Villes des Corrégidors, qui sont des Magistrats pour rendre la Justice, & faire observer la Police. Les Corrégidors nomment des Alcades pour les Bourgs & les Villages. Le devoir de ces

Magistrats , & de tous les autres des différens Tribunaux , ou différentes Justices , leur est prescrit & marqué par les Loix. Le Roi nomme à tous les Archevêchés & Evêchés de son Royaume , aux Abbayes , à l'exception de quelques-unes qui sont électives , à quantité de Dignités Ecclésiastiques , Bénéfices & Commanderies. ○ Plusieurs Canonicats s'acquierent par la dispute. Les Charges ne s'achètent pas : il est ordonné par les Loix de ne les donner qu'au mérite.

○ Le nouveau Recueil des Loix en quatre Volumes *in-folio* , fait sous le regne de Philippe V en 1723 , m'a paru fort imparfait ; & je crois qu'il est impossible d'acquérir une connoissance parfaite des Loix , sans recourir à celles de *Fuerojusgo* , de *l'Assieté-Partidas* , & de *Tozo*. Le *Fuero - Jusgo* est un Recueil qui a été fait du tems des Rois Goths :

Il est composé des anciennes Loix & Usages d'Espagne ; des Ordonnances des Rois, des Decrets des Conciles Nationaux, & de plusieurs dispositions du Code Théodosien. *Fuero-Jusgo* est un composé de *Fuero*, qui signifie Loi, & de *Jusgo*, qui vient de *Jusgar*, qui signifie juger. Les Loix de l'Affieté *Partidas*, sont ainsi appellées, parce qu'elles sont divisées en sept parties. C'est Ferdinand III, dit le Saint, qui les fit recueillir, & son fils, le Roi Alphonse X, dit le Sage & l'Astronome, les fit publier. Les deux premières Parties traitent des Matières Ecclésiastiques : on confondit les anciens Statuts des Conciles d'Espagne, avec les Constitutions récentes des Papes ; & c'est cette confusion qui a donné lieu aux Papes d'étendre en de certains cas leur Jurisdiction sur les Matières Ecclésiastiques d'Espagne : cette époque doit être remarquée, pour se mettre en

état d'approfondir le gouvernement intérieur de l'Espagne : les Loix de Tozo portent ce nom , parce que c'est celui d'une Ville du Royaume de Léon , où elles furent publiées sous le règne de Ferdinand V , dit le Catholique : ces Loix traitent particulièrement des Matières Criminelles & des Mayorasques. Charles-Quint, Philippe II, Philippe III, Philippe IV, & Charles II, ont fait publier des Loix sous le titre de Recopilacion. Ces Loix n'abolissent celles de Fucro-Jufgo, de l'Affieté - Partidas, & de Tozo, qu'autant qu'elles y dérogent spécialement ; & pour les cas oubliés dans ces Recueils, on doit avoir recours aux anciennes dispositions des Loix, dont ces Recueils ne font, à proprement parler, que des Extraits faits avec plus d'ordre.

Par le privilege du Mayorasque, une Terre ne scauroit être aliénée, & les

Créanciers ne peuvent se saisir que du revenu, dont on prélève une pension honnête pour le Propriétaire. La Noblesse n'est pas, comme en France, retirée dans ses Terres : elle n'a point de droits particuliers pour la Chasse, qui est permise à tout le monde, excepté sur les plaisirs du Roi. Ainsi la Noblesse vit dans les Villes, sans aucune distinction au-dessus de la Bourgeoisie, qui n'est pas moins fière qu'elle.

Plusieurs Auteurs ont écrit que les Grands sont ce qu'étoient autrefois les Ricoshombres ; mais je crois qu'il y avoit entre eux la même différence qu'il y a du genre à l'espece ; que tous les Grands étoient Ricoshombres, mais que tous les Ricoshombres n'étoient pas Grands. Les Ricoshombres, dans une Loi de Jean I, publiée à Guadalaxarra, sont nommés, après les Infants, les Ducs, les Comtes & les Marquis ; &

ce style s'observe encore dans les Cédulés Royales. Les Grands répondent aux anciens *Magnates*, dont il est parlé dans un Concile de Toledé. Par les Conciles d'Espagne, on s'affure de certaines circonstances, de certains faits, & l'on fixe de certaines époques. Les Grands sont appellés *Primates* dans le *Fucro-Jufgo* : ils avoient droit d'élire les Rois du tems des Goths. Alors les Espagnols étoient pauvres, & les richesses qui soutiennent & animent la force des États ; pouvoient donner à ceux qui les possédoient un lustre & une gloire fondée sur les services qu'ils étoient en état de rendre. La prérogative de se couvrir devant le Roi, est considérée comme la principale de celles qui sont attachées à la Dignité de Grand : mais quelque droit que puisse donner la Grandesse, on ne peut se mettre en possession des honneurs, quoiqu'attachés au titre, sans ordre

Ordre du Roi. Sous Ferdinand & Isabelle, non-seulement les Grands, mais encore toutes les personnes titrées, Comtes & Marquis, avoient droit de se couvrir devant le Roi. Lorsque Charles-Quint passa en Allemagne pour être couronné Empereur, les Seigneurs Allemands furent choqués de la fierté des Espagnols qui se couvroient, & ils déclarerent qu'ils ne se trouveroient pas au Couronnement à Aix-la-Chapelle, en concurrence des Grands d'Espagne couverts. Charles-Quint, par le moyen de Don Fadrique de Toledé, Duc d'Albe, persuada aux Espagnols de se découvrir, leur promettant de leur rendre cet honneur; & en effet, quelque tems après, il en fit couvrir quelques-uns, tant en Allemagne qu'en Espagne, mais il en restreignit le nombre aux principaux Seigneurs, & rendit plus rare cet honneur. Il y a plusieurs sortes de Grands;

il y en a qui le font à vie seulement ? lorsque le Roi leur dit, en les nommant par leur nom, *couvrez-vous*, on entend que cela est attaché à leur personne, & ne doit pas passer à leur postérité ; il y en a d'autres qui le font à place, & ces Dignités sont attachées aux Terres qu'ils possèdent. Ce sont ceux à qui le Roi dit, *Marquis*, ou *Comte* d'un tel endroit, en nommant la Terre, *couvrez - vous*. Tous les Ducs sont Grands ; ces Dignités sont héréditaires aux familles, & au défaut des mâles, les filles les portent à leurs maris, tellement qu'il y a des Seigneurs qui ne sont Grands que du côté de leurs femmes, & d'autres qui ont plusieurs Grandesses confondues ensemble par leurs mariages, & par les héritages qui leur sont échus. On distingue encore les Grands d'une autre manière, & ils sont partagés en trois classes. Les premiers se couvrent avant que

de parler au Roi. Les seconds ne se couvrent que quand ils lui ont parlé, avant qu'il leur ait répondu, & les derniers se couvrent après qu'ils ont reçu sa réponse. Nonobstant cette diversité de degrés qui est entre eux, ils n'ont aucune préférence les uns sur les autres dans la Chapelle du Roi : le premier qui arrive y prend, sans difficulté, la première place. La Reine reçoit leurs femmes debout, & leur donne un carreau dans sa chambre. Le Roi les traite de Princes dans les Lettres qu'il leur adresse.

Il y a divers Ordres de Chevalerie en Espagne. Le plus connu parmi nous est celui de la Toison d'Or : le Collier de l'Ordre tient un petit Mouton suspendu, avec cette devise : *Pretium non vile laborum*. Digne récompense des travaux. Il est fort difficile de l'obtenir, & on ne le donne guères qu'aux Princes, soit à ceux de la Famille Royale, soit aux

Etrangers. Cet Ordre doit son origine à la Maison de Bourgogne. Philippe-le-Bon, Duc de Bourgogne, l'institua en 1429, dans la solennité de ses noces avec Isabelle de Portugal. La Maison d'Autriche a hérité de cet Ordre avec les autres biens de la Maison de Bourgogne; ainsi il me semble que cet Ordre devroit moins être regardé comme un Ordre de la Couronne d'Espagne, que comme un Ordre de la Maison d'Autriche. Les autres Ordres de la Chevalerie, comme ceux de Saint Pierre d'Alcantara & de Calatrava, ont été établis à l'occasion des guerres que les Espagnols ont eu à soutenir contre les Infidèles. Les Rois récompensent par cet honneur les Gentilshommes qui s'étoient distingués par leur valeur, & encourageoient les autres à bien faire leur devoir, dans l'espérance d'obtenir un honneur semblable. Ils y attachèrent diver-

Les Commanderies; ils leur donnerent quelques-unes des Villes qu'ils prirent sur les Mores; & ceux qui mouroient se faisoient un devoir de conscience de leur laisser quelque legs pieux, afin qu'ils eussent de quoi soutenir l'honneur de la Religion contre les Mores. Autrefois ils faisoient des Vœux, comme aujourd'hui les Chevaliers de Malthe; mais dans la suite les Grands Seigneurs ayant été honorés de ces Ordres, demanderent au Pape la permission de se marier, & l'obtinrent. Depuis ce tems-là, il leur a été permis à tous de prendre femme. Ces trois Ordres avoient encore autrefois leurs Grands - Maîtres, qui les gouvernoient pour le spirituel & le temporel, de même que le Grand-Maître de Malthe gouverne le sien. Ils étoient devenus si puissans & si riches, que Ferdinand-le-Catholique inquiet de leur puissance, & passionné pour leurs grands

tevenus, réunit à la Couronne les trois grandes Maîtrises, & établit, en 1489, un Tribunal Souverain pour la Police de ces Ordres, sous le nom de Conseil des Ordres.

On a ordinairement une idée bien fausse du Clergé d'Espagne. On le regarde comme un Clergé très-riche & très-ignorant. La première de ces deux qualités est aussi vraie que la seconde est fausse. Le haut Clergé d'Espagne, les Evêques & les Chapitres sont sçavans, vivent d'une manière régulière, & sont beaucoup plus charitables que dans les autres Pays Catholiques de l'Europe. Cette seule & dernière qualité les rend respectables. Ce ne sont point les gens de condition à qui les Evêchés sont affectés; au contraire, comme ils négligent de s'en rendre capables, il y en a très-peu qui soient élevés à l'honneur de l'Episcopat. On parvient à cette Di-

gnité par le mérite ; & quoiqu'il soit vrai qu'en général les Espagnols ne sont pas sçavans, cependant, comme le corps des Evêques est un corps choisi & formé de ce qu'il y a de plus exemplaire & de plus habile, un tel corps est à l'abri des calomnies dont les Hérétiques l'ont malicieusement attaqué. Le défaut qu'on peut leur reprocher, est de ce qu'ils s'attachent trop à la Théologie Scholastique. C'est le goût de la Nation qui a naturellement l'esprit fort subtil & fort métaphysique ; peut-être aussi que la crainte de l'Inquisition ne leur permet pas de sortir de cette sphère, & de prendre l'effort : les sciences, ainsi que le commerce, veulent liberté & protection. Ce qu'on dit des Moines est outré, & on a eu tort d'outrer ; car on en pouvoit dire assez de mal, sans s'éloigner de la vérité. Parmi les Religieux, les Jésuites sont presque les seuls

qui se distinguent des autres par la régularité de leurs mœurs, & leur attachement aux Sciences & aux Belles-Lettres.

La sévérité que les Espagnols affectent, & qui est conforme à leur tempérament, réussit avec ces esprits spéculatifs & fiers, mélancoliques & glorieux. Il n'y a pas de doute que l'Inquisition n'ait préservé l'Espagne de l'hérésie, & fait impression sur des Peuples dont la nature est circonspecte, & qui cherchent de la sûreté en tout ce qu'ils entreprennent. L'Inquisition n'a pas eu le même succès en Flandres. L'esprit des Flamands est incapable de se rendre à la force; ils sont ennemis de toute sorte de contraintes, & il n'y a pas de chaîne qui ne leur pese, quelque nécessaire & quelque juste qu'elle soit.

Il est difficile de donner une connoissance exacte de l'Inquisition. Il n'est pas

même de la prudence d'un Voyageur de vouloir pénétrer ce qu'on veut qui soit impénétrable. La Relation de l'Inquisition de Goa, l'Histoire de l'Inquisition, & les Mémoires pour servir à l'Histoire de l'Inquisition, sont des Traités fort superficiels, & remplis de traits odieux, & qui, quelquefois sont faux : une Histoire de l'Inquisition, par Limborhn, est la plus détaillée & la plus exacte, quoique l'Auteur fût Hérétique. Ceux qui sont soumis à la Jurisdiction de ce Tribunal, n'ont pas la liberté d'en parler. Je n'approfondirai pas la matiere ; elle exigeroit un grand Traité. Je rapporterai seulement quelques traits certains, avérés, & , comme je me le suis proposé, propres à faire distinguer sur plusieurs articles, le vrai d'avec le faux.

Il est inutile, pour connoître l'Inquisition d'Espagne, d'en rechercher l'origine, au-delà du regne de Ferdinand-le-

Catholique. Ce Prince l'établit par le conseil de la Reine Isabelle. La politique le demandoit, car les Mores n'étoient Sujets que par force, & prêts à la première occasion de se révolter; les Juifs les auroient secourus, parce qu'ils les haïssent moins, & qu'ils auroient eu plus de liberté sous leur domination: ainsi cet établissement fut dans Ferdinand une vue de politique, & dans Isabelle une vue de piété & de zèle. L'Inquisition est indépendante des Evêques, qui sont cependant les Inquisiteurs naturels de la foi. Dans le commencement de cet établissement, ce Tribunal n'étoit composé que de Dominicains, mais aujourd'hui ils y ont fort peu de part. Le Roi d'Espagne en est le Protecteur & le Président né. Il nomme l'Inquisiteur Général, qui est confirmé par le Pape, & cet Inquisiteur Général nomme les Inquisiteurs subalternes; mais sa

nomination doit être confirmée par le Roi. Le Conseil Suprême qui réside à Madrid, est composé de l'Inquisiteur Général, & de six Conseillers, qui ont le titre d'Inquisiteurs Apostoliques. Tous les Tribunaux de l'Inquisition établis dans les Etats soumis à l'Espagne, relevent de ce Conseil. On peut appeller d'un Tribunal particulier à l'Inquisiteur Général, & on ne peut appeller de l'Inquisiteur Général qu'au Roi. On n'arête point un Ecclésiastique, ou un homme de condition, sans en avoir prévenu l'Inquisiteur Général, & tous les ans on lui envoie un état des Prisonniers. Innocent III, pour mettre l'Inquisition en faveur, accorda de grands Privileges & des Indulgences à ceux qui lui prêteroient la main pour chercher & punir les Hérétiques; & comme s'ils étoient censés de la famille de l'Inquisiteur, on les appelle *Familiers*. Il y en a beau-

coup , à cause des grands Privileges dont ils jouissent.

D'ordinaire , l'Inquisition ne se détermine point à arrêter quelqu'un , sans avoir bien examiné la qualité du Dénonciateur ; & souvent même elle fait avertir celui qui est dénoncé , afin qu'il se corrige , s'il est coupable , ou qu'il se justifie , s'il est innocent. On fait un inventaire exact des biens des Prisonniers , & lorsqu'ils sont innocens , on doit les leur rendre , après qu'on en a déduit leur dépense. S'ils sont coupables d'hérésie , leur bien est confisqué au profit du Roi , & la confiscation est vendue à l'enchere. Il y a un Receveur à cet effet nommé par l'Inquisition , & le Roi le fait aussi Procureur du Fisc. Il paye les dépenses , les frais , les gages , les commissions , & tout ce qui doit se prendre sur les confiscations , ce qui absorbe ordinairement les biens des innocens ,

comme ceux des coupables ; en forte qu'à proprement parler , le Roi n'est , dans cette occasion , qu'un prête-nom à l'Inquisition. Si un fils déclare son pere , il n'est pas déshérité : loi aussi terrible & aussi dangereuse , qu'est injuste celle de dépouiller les fils innocens d'un pere coupable. Il est , à la vérité , recommandé aux Inquisiteurs de leur faire des charités , mais ce n'est pas la loi qu'ils exécutent le mieux.

Quoique les Inquisiteurs soient assujettis à de certaines règles , il y a beaucoup de choses qui sont laissées à leur discrétion. L'application des loix à un fait particulier ; la procédure , & la maniere de tirer l'aveu du coupable , dépend beaucoup de leur volonté ; les Inquisiteurs se conduisent plus par l'usage & la pratique , que par les loix. Ils engagent par serment ceux qui sortent de l'Inquisition , à garder le secret :

on ne se fert pas seulement de l'Inquisition contre les hérésies, & pour la sûreté des consciences ; beaucoup de crimes purement civils, qui ne peuvent être punis selon les formes ordinaires, y sont renvoyés, & on y expose quelquefois des innocens, dont il faut faire exemple pour l'intérêt de l'Etat, ou pour sauver l'honneur du Prince. La disgrâce d'Antonio Perés en est une preuve ; il avoit fait tuer le Secrétaire de Don Jean d'Autriche par l'ordre de Philippe II. Il n'avoit point d'autre crime que d'avoir eu la confiance de son Maître : il fut abandonné à l'Inquisition ; & si le Peuple de Sarragosse ne l'eût retiré par force, il eût éprouvé combien il est dangereux de garder le secret d'un Grand, & d'être l'instrument d'une action qu'il veut tenir secreete.

Chaque fois qu'on interroge un Prisonnier, on le lie par le serment qu'on

lui fait faire de dire la vérité. On lui demande son crime, & on veut qu'il s'accuse. Le Confesseur, disent les Espagnols, ne dit point au Pénitent ses péchés : mais la nature de ces deux Tribunaux est si différente, que les maximes de l'un ne peuvent s'appliquer à l'autre. On tient quelquefois de cette manière un homme dans le fond des prisons, pendant plusieurs années : s'il résiste toujours, son procès s'instruit, & le Promoteur qu'il y a dans chaque Tribunal, l'accuse dans les formes. On cache soigneusement au coupable le nom de ses Dénonciateurs, & on ne les lui confronte jamais : le fils est admis témoin contre le pere, la femme contre le mari ; il n'y a que les ennemis capitaux qui sont refusés, & on laisse aux Inquisiteurs le soin d'examiner s'il y a une telle inimitié. La loi contre les faux témoins est très-rigoureuse ; ils doivent être condamnés à la peine du

Talion ; mais on n'en use point avec eux à la rigueur, afin de ne point effrayer les vrais témoins. On tâche d'arracher du Prisonnier la confession de son crime par des tortures : on le menace, on l'interroge sur toute sorte de matieres, on le tourne, & on le retourne, en sorte que souvent la plûpart des plus fortes preuves viennent de ses réponses. Les demandes sont souvent captieuses & difficiles, & de tels examens sont au-dessus de la portée de la plûpart des Fidèles. S'il veut un Avocat, on lui en donne ; mais c'est un homme dévoué aux Juges, & qui dessert plus la Partie qu'il ne la sert. Si le coupable nie constamment le crime dont on l'accuse, & que le nombre de ses Dénonciateurs soit tel qu'il est requis par les loix, on le déclare parjure, impénitent & entêté ; & si après une telle condamnation, il persiste,

liste, il est livré au bras séculier, pour être brûlé vif. Il n'y a pas de grace pour un Hérétique relaps : s'il se repent, il est étranglé avant que d'être brûlé. Les Inquisiteurs prient pour ceux qu'ils livrent au bras séculier, & conjurent le Magistrat, par *les entrailles de la Miséricorde Divine*, de le traiter avec douceur; mais s'il les épargnoit, il courroit risque de se rendre coupable, & d'être regardé comme fauteur d'Hérésie: quelle momerie! Ce Tribunal étend sa Jurisdiction jusques sur les morts : on leur donne un Avocat, & s'ils sont trouvés coupables, on les déterre, on brûle leurs os, & une figure de carton qui leur ressemble. Leurs biens sont confisqués & enlevés à leurs héritiers, qui ne les prescrivent que par un terme de quarante ans. L'exécution des coupables ne se fait que très - rarement en Espagne, & avec des cérémonies extraordinaires,

afin de la rendre plus folemnelle , & c'est ce qu'on appelle Acte de Foi : *Auzodafé.*

Comme l'Inquifition n'est pas un moyen propre à la perfuafion , il produit de l'apparence dans l'extérieur , peu de vérité dans l'intérieur. Les Efpagnols font attentifs fur une bagatelle , & ils négligent les chofes les plus effentielles ; ce qui fe pratique dans leurs Proceffions dégénère quelquefois en fingerie & en bouffonneries. Les Eglifes font richement ornées , & les décorations des Autels font magnifiques ; il y en a qui repréfentent des Gloires , avec les figures des Saints , quelquefois , à la vérité , habillés à la moderne , ce qui affurément n'est pas décent. Les autres font ornés de grandes fculptures de bois , qui repréfentent l'Hiftoire de la Bible. Tous fe surpassent en richesses. Les Efpagnols ont beaucoup de dévo-

tion pour la Vierge & pour les Saints Nationaux, dont on sçait beaucoup mieux l'Histoire que les principes de la Religion. Ils ont trop de crédulité pour les miracles, un faux miracle que l'on confond avec un miracle véritable; une vision ridicule, un fait apocriphe, mais extraordinaire, une impertinente révélation, qui fait tort à celle qui est émanée de l'Esprit-Saint, sont pour eux un ragoût de dévotion : cela même sert souvent de fondement à leur piété. Ils ont un respect édifiant pour les Prêtres & les Religieux. Plusieurs de leurs Théologiens Moraux sont fort relâchés : ils ont trouvé les moyens de corrompre leurs mœurs avec le raisonnement ; & à force de méditer pour concilier la vertu avec l'intérêt & l'amour-propre, ils ont falsifié & déguisé les sentimens du bien & du mal. Ces Casuistes commodes ne sont pas estimés, mais ils sont

suivis. Les Ouvrages de Suarés & de plusieurs autres, sont d'un caractère bien différent par leur profonde érudition, & la sage rigidité des maximes. Plusieurs Auteurs ont excellé dans des Ouvrages de piété, & ont enrichi l'Eglise d'une infinité de Livres qui traitent de la vie spirituelle. Les Moines en général sont fort ignorans : ils se servent très-utilement du penchant des Espagnols à la superstition, pour s'établir un riche patrimoine sur les débris de la véritable dévotion.

Le caractère des Espagnols est un mélange de bonnes & de mauvaises qualités, de vices & de vertus, quelquefois des deux contraires ; de sorte que de cette opposition, il se forme dans l'esprit du Spectateur étranger un contraste qui le met dans l'impuissance de juger si les vertus l'emportent sur les vices, ou les vices sur les vertus.

On doit rendre justice aux Espagnols, jamais Nation n'a eu des sentimens plus tendres & plus vifs pour les intérêts & la dignité de son Etat. Elle tient les autres Nations Chrétiennes en perpétuel exercice, & les oblige toutes d'être avec elle ou contre elle. De quelque apparence de bien, & de quelque prétexte de bienveillance que cette Nation se couvre, elle n'a de haine ni d'amitié que par bienfiance, & ne prend de passion que celle que l'intérêt lui donne. Il n'y a pas d'amitié qui lui soit si chere que la moindre de ses affaires; & il n'y a pas d'allié, ni de parent qu'elle n'abandonne, s'il lui en revient de l'utilité, ni qu'elle n'expose à un dernier malheur, si cela l'accommode. On n'y connoît point ces belles passions d'amitié & de reconnoissance: la raison d'Etat ne fait pas des hommes généreux. Quand l'espérance est foible, pour attirer

quelqu'un dans leur parti, ils y ajoutent la crainte. Ceux qui résisteroient à leurs promesses, n'osent les choquer & s'exposer à leur vengeance. Ils sont vindicatifs, inexorables, & ne pardonnent jamais. Ils promettent sans beaucoup délibérer, & ne tiennent qu'après de longues délibérations : mais ils n'épargnent rien depuis qu'ils ont embarqué un affaire, & mis ceux qui les y servent en état de ne pouvoir s'en repentir, ou de ne pouvoir s'en dédire. Ils ont toujours plusieurs moyens pour arriver à leur fin : ils ont souvent achevé dans les Traités les desseins qu'ils avoient commencés à la guerre. Ils ont une adresse merveilleuse pour faire valoir tout ce qu'ils font : ils sçavent étaler jusqu'aux moindres parties de leur grandeur & de leur puissance. Ces apparences ménagées avec art, & cette lumière répandue au-dehors à propos, sont utiles aux

Etats. Ils sçavent, je ne sçais par quelles apparences & quelles ombres, cacher les désavantages qu'ils ont reçus ; ils font tout servir pour appuyer leurs prétentions ; ils font de magnifiques propositions, & forment sur ce plan des desseins aussi enflés que leur courage, & aussi hauts que leurs espérances. Il n'y a pas de Nation moins traitable, ni avec qui il soit plus difficile de négocier, ce sont des paroles sans effet, des changes perpétuels, des échapatoires étudiés, des démarches obliques, vagues & indéterminées. Ils font habiles pour faire naître des incidens, susciter des chicanes, étendre & perpétuer une matiere contentieuse, & par la longueur des poursuites, & le désespoir du succès, s'attribuer sous un titre apparent de justice, ce qui n'est qu'un effet de l'injustice. S'ils sont obligés de céder & de se rendre, que de difficultés sur les

expressions ; ils ne les veulent pas moins honorables que si la fortune les eût rendu supérieurs ; ils ne veulent point que telle & telle chose soit stipulée ; ils veulent que cela paroisse cédé volontairement , parce que , disent-ils , cela est plus convenable à la grandeur & à la dignité de leur Couronne. Leurs Ministres , fiers & glorieux , veulent se signaler par quelque chose qui fasse du bruit , & par quelque nouveauté qui leur donne de la réputation , principalement quand ils commencent à agir : ils s'arrêtent à une infinité de petites délicatesses & de formalités de néant , d'où naissent de secretes aigreurs qui prennent racine dans le cœur des Ministres respectifs , & empêchent qu'il ne se forme entre eux une bonne & sincere correspondance.

Les Espagnols ont souvent intéressé Dieu dans leurs desseins , & employé

son nom pour couvrir leur ambition & leur avarice ; il semble , à en juger par leur conduite , qu'ils ont cru que la bonté d'une fin , un motif de piété , pouvoit rectifier des moyens qui étoient mauvais en eux-mêmes , & que la méchanceté d'une cause se corrigeoit parce qu'il y avoit de salutaire dans l'effet. Cette dépravation de sentimens procede ou d'un zèle chaud & aveugle , qui faist quelquefois les plus grands Docteurs , ou d'une complaisance lâche & prostituée. Ils se servent de la Religion même pour abuser du nom de Dieu , & se jouer de la foi publique : ils trouvent mille prétextes d'honneur pour rompre un traité sans infamie , & mille évasions de conscience pour le violer sans scrupule. Leurs regles sont si molles & si flexibles , qu'ils les accommodent comme ils veulent à leurs inclinations. L'Espagne abonde en Moines subtils , qui font

quand ils veulent , des anatomies si curieuses , si recherchées des actions & des mœurs des hommes , qu'ils les déguisent entierement. Les Espagnols ont souvent abusé de l'entremise du Saint Siege pour couvrir leurs vrais desseins , & ils ont joué le reste du monde par ces apparences si éloignées de leurs intentions , & si contraires à la vérité. La barbarie a été plusieurs fois le sujet apparent des armemens qu'ils ont faits , & des flottes qu'ils ont équipées contre les Puissances Chrétiennes : c'est un artifice qui semble être naturel , & comme inféodé au Sang d'Espagne. On a vu les Espagnols soutenir les Hérétiques de France , y répandre des Libelles qui furent condamnés par le Clergé , & que l'Historien du Ministère du Cardinal de Richelieu , appelle « infames avortons » de l'ambition Espagnole ». Avec quelle injustice , dit le même Auteur , « l'Es-

» pagnol pourroit-il affister des rebelles
 » à leur Prince, & favoriser ouverte-
 » ment l'hérésie ? Qu'étoit devenu alors
 » ce manteau spécieux de la Religion,
 » dont il fait tant de parade dans les ren-
 » contres où il peut servir à ses ambi-
 » tieux projets ? N'a-t-il pas bien fait
 » voir que son zèle contrefait & appa-
 » rent, n'est qu'un manége dont il ca-
 » che l'injustice de ses entreprises ». Le
 Cardinal d'Offat, outré des indignes ma-
 nœuvres des Espagnols, les ménage en-
 core moins. Il dit dans une Lettre datée
 de Rome, du 18 Février 1597, au sujet
 des Alliances qu'ils recherchoient avec
 le Turc : « Le Roi d'Espagne, qui est
 » déjà si puissant, transporté de son ex-
 » trême ambition, & conforté & en-
 » hardi par l'amitié & l'Alliance du
 » Turc, se rueroit avec d'autant plus
 » d'impétuosité sur les Princes Chré-
 » tiens ; tellement que ces deux Turcs

5 symbolifans en plusieurs choses, &
 6 n'ayant pas plus grande différence en-
 7 tre eux que l'apparence extérieure de
 8 la Religion, se partageroient la Chré-
 9 tienté entre eux, finon par contrat,
 10 au moins en effet, l'affervissant &
 11 captivant l'un d'un côté, & l'autre
 12 d'un autre, jusqu'à ce que venant à se
 13 rencontrer, ils s'entrechoquassent en-
 14 semble, & fissent enfin entre eux deux,
 15 ce qu'ils auroient auparavant fait à
 16 tous les autres ».

Les Espagnols tendent à leurs fins fans
 exception de moyens, ni de person-
 nes : il n'y a ni condition de tems, ni
 exception d'affaires qui les empêche
 d'agir : leur principale étude est de ca-
 cher leurs défauts, & d'éblouir le mon-
 de par les apparences du bien. La con-
 fusion des affaires est leur élément, &
 la matiere qui leur est propre.

Ils font obstinés à venir à bout de ce

qu'ils ont entrepris , & ne l'abandonnent jamais , tant qu'il leur reste une goutte d'espérance. C'est une expression du Cardinal d'Osset à leur sujet. Ils agissent toujours , n'oublient rien , ne se relâchent point : ils arrachent enfin ce qui tient trop , & entraînent ce qui ne veut suivre : ils se roidissent contre le mauvais succès ; & quand la fortune les seconde , ils savent profiter de ses faveurs , & se servir de leurs avantages : ils ne se reposent jamais moins qu'après qu'ils ont travaillé avec succès , & ne perdent pas une des suites heureuses qu'un accident heureux peut produire. Ils excellent dans le choix du tems : c'est un des plus grands secrets qu'il y ait dans les affaires , & le plus puissant moyen pour les faire réussir. C'étoit un des mots de Charles - Quint : *Yo , y el tiempo para don ostros : moi & le tems nous en valons deux*. Il faut sçavoir le

ménager pendant le malheur , caler la voile quand la tempête est trop forte , esquiver avec adresse les coups qu'on ne peut soutenir , & attendre l'occasion de quelque favorable révolution. Charles-Quint donna ce conseil à son fils , & les Espagnols l'ont plusieurs fois mis en pratique. Leur ame est extrêmement vaste , & ils sont d'un courage à qui les difficultés n'apportent point de dégoût , ni le tems de lassitude. Au contraire , l'humeur des François est ordinairement trop vive pour languir après un dessein : ils en veulent voir promptement la fin , ou ils l'abandonnent : ce qu'ils n'emportent pas d'abord les rebute , & leur propre impétuosité ne les lasse pas moins , que la résistance de ce qu'ils attaquent : on ne sçauroit dire combien de fois leur facilité & leur excessive franchise ont attiré l'infidélité de ceux qui n'avoient eu recours à leur Alliance ,

que pour s'accorder plus avantageusement avec leurs ennemis, & pour faire à nos dépens une paix plus honorable; les Espagnols n'ont jamais été dupes de pareilles entreprises.

L'ambition du Conseil d'Espagne, qui ne change, ni ne meurt jamais, n'a ni modération, ni bornes. Les Espagnols desirent ardemment, & desirent beaucoup de choses: ce fut Ferdinand-le-Catholique qui dressa le plan d'une Monarchie universelle qui exercera longtems ses Successeurs, & troublera le repos des autres Nations, & la paix du monde. C'est pour parvenir à cette Monarchie que les Espagnols ont toujours aspiré à se rendre maîtres de l'Italie, c'est pour eux un grade qui leur faciliteroit la conquête du reste. C'est donc un dessein fixe & immuable dans leur esprit de la mettre sous le joug, & de dépouiller ses Princes de tous les Etats

qu'ils y possèdent, ou de les réduire à une dépendance qui ne soit différente de la sujétion que par la vanité des titres, & l'extérieur des formes. Les attentats de Charles-Quint contre la Liberté de ce Pays, les violences que ses Successeurs y ont exercées, leurs entreprises, tantôt contre le Duc de Savoie, tantôt contre les Vénitiens, & du côté de la Valteline, la dernière expédition de Sicile, en dernier lieu le Traité de Séville, qui rend les François & les Anglois leurs Troupes auxiliaires, en font de suffisantes preuves. La Reine connoît mal les Espagnols, si elle se flate qu'ils travailleront pour les intérêts de ses enfans. Avec quel raffinement de prudence cette Nation n'a-t-elle pas travaillé pour l'élevation de la Maison d'Autriche ? Ils faisoient en sorte que le bien particulier de cette Maison demuroit toujours inférieur & subalterne

aux

aux intérêts de leur Monarchie, & au grand deſſein qu'ils avoient de l'agrandir ſans encherer, & de la rendre univerſelle. Le Conſeil de Vienne n'étoit alors que le Miniſtre des réſolutions dont celui de Madrid étoit l'Auteur. L'on n'en voyoit rien fortir qui n'en portât la marque, & qui n'eût reçu les impreſſions de ſes maximes & de ſa conduite. Les Alliances du Sang ne les touchent pas comme celles de la Couronne, & tout devoir cède à la Royauté. Tout eſt mis en œuvre pour ſoutenir la puifſance & la réputation de l'Etat, enſorte que ce n'eſt point leur volonté qu'on doit ſe propoſer de gagner, c'eſt leur entendement qu'on doit tâcher de ſéduire.

Ils ont fait de grandes dépenses pour ſe mettre en état de porter la guerre en Italie; & il n'y a pas d'apparence que la Reine étant ſi ambitieufe, & la Na-

tion si glorieuse, on puisse se résoudre à les perdre. L'Empereur a raison de s'opposer à leur introduction en Italie. Le caractère que j'ai fait des Espagnols, & qui n'est formé que des traits tirés en conséquence de leurs actions, montre la justice de sa défiance, & l'injustice de la prétention des Espagnols. La complication de ces intérêts, quoiqu'en apparence inalliable, ne me le paroît point. Le grand nombre de projets d'accommodemens proposés & refusés en montre la difficulté. Je vais exposer celui que je me suis imaginé.

L'Empereur ne veut point augmenter ses Etats, il veut les conserver, & en faire l'héritier unique sa fille aînée. Parmi ses biens il y en a de deux especes : les uns dont il a hérité de ses ancêtres, ce sont les Etats de la Maison d'Autriche en Allemagne ; les autres, qu'il possède par droit de conquête, ce sont ses

Etats en Italie. Il craint, avec juste raison, que les filles du feu Empereur Joseph, son frere aîné, qui sont entrées dans les deux plus puissantes Maisons d'Allemagne, celle de Saxe & celle de Baviere, ne disputent ses Etats d'Allemagne à sa fille, parce qu'il est assez naturel qu'au défaut des mâles, les filles de la branche aînée succèdent, par préférence aux filles de la branche cadette. Les renonciations qui ont été faites ne doivent pas le rassurer, parce que lorsque l'occasion se présente, on ne s'arrête pas beaucoup à ces renonciations faites contre le droit du sang : on ne manque pas de raisons pour en prouver l'injustice. Les droits de la nature, dit-on, sont éternels, & ne peuvent s'abolir : quoi de plus injuste que de renoncer à un droit qui ne nous appartenait point, & d'en dépouiller nos enfans à qui il auroit appartenu ? Quoi

de plus injuste que de mériter les justes reproches de toute sa postérité ? L'Empereur , d'un autre côté , qui connoît l'ambition des Espagnols , le grand desir qu'ils ont de s'emparer de l'Italie , le peu de fond que l'on peut faire sur leurs paroles , attendu qu'ils ne manquent jamais de prétexte pour la rompre , leur habileté à saisir le tems & l'occasion , doit faire appréhender que s'ils s'introduisent en Italie , ils ne s'emparent , après sa mort , des Etats qu'il y possède. Voilà , ce me semble , par où l'on doit émouvoir la fermeté inébranlable de l'Empereur , parce que ce sont là ses véritables intérêts.

L'Espagne fouhaite ardemment deux choses , avoir des Etats en Italie , pour le Prince Don Carlos , & rentrer en possession de Gibraltar & de Port-Mahon.

La France ne doit pas , comme elle a

fait jusqu'ici, n'entrer dans les Traités; que pour assurer la tranquillité des autres à ses dépens, mais elle doit songer à étendre ses limites, & surtout à augmenter son commerce; les longues guerres qu'elle a soutenues sous le regne de Louis XIV l'ont épuisée; & ce n'est uniquement que par l'augmentation du commerce & le rétablissement des finances, qu'elle peut r'acquérir la supériorité sur les autres Puissances de l'Europe. La France seroit toute puissante, & en état d'entreprendre & d'exécuter ce qu'inspireroit au Ministre le bien de la Nation, si on mettoit en pratique un expédient que j'ai vu, dont les conséquences suivent nécessairement de trois principes combinés, & produisent en même-tems ces trois biens. La richesse du Roi, en lui donnant de l'argent, & le mettant en situation de soulager les peuples; celle de l'Etat, en l'acquittant de

la plus grande partie de ses dettes ; & celle de ses particuliers en rétablissant la confiance , & augmentant le commerce. Le bonheur du Souverain avec celui des Peuples y est tellement lié, que leur intérêt réciproque devient le garant de la solidité & du succès de l'opération. Je ne sçais par quelle fatalité l'évidence de cet expédient n'est pas connue du Ministre , & d'où vient qu'il ne le fait pas examiner par les personnes les plus capables qu'il y ait dans l'Etat , puisqu'après tout , un tel examen n'engage à rien : cet expédient débiteroit par le succès , & s'accompliroit , pour ainsi dire , de soi-même.

L'Empereur , l'Espagne & la France réunis , peuvent donner la Loi au reste de l'Europe ; la France & l'Espagne doivent donc se rendre garants de la succession des Etats de l'Empereur , telle qu'il l'a lui-même réglée par une Prag-

matique - Sanction. La France & l'Empereur devroient s'engager de procurer aux Espagnols, par la force des armes, s'il étoit nécessaire, la restitution de Gibraltar & de Port-Mahon. Par rapport aux Etats d'Italie, l'Empereur céderoit à l'Espagne le Royaume de Naples & celui de Sicile, & l'Espagne céderoit à l'Empereur tous ses droits & ceux du Prince Don Carlos sur Parme & la Toscane. Par cette disposition, les Etats de l'Empereur en Italie deviendroient contigus, ce qui par conséquent en assureroit d'autant plus la possession & la succession. Les Espagnols ne songeroient plus à s'emparer de ces Etats, parce qu'ils en seroient séparés par ceux de l'Eglise, & qu'ils n'auroient pas la facilité de les attaquer. On engageroit le Pape à ne se point opposer à cette disposition, soit sous le prétexte de l'honneur qu'il se feroit en sacrifiant ses in-

térêts à la paix de la Chrétienté, soit par la nécessité où il se trouveroit d'y consentir par force, s'il ne le vouloit pas faire de bonne grace, soit enfin pour assurer le repos de l'Italie, & particulièrement des Etats de l'Eglise, qui se trouveroient situés entre deux Puissances également jalouses d'empêcher les usurpations que l'une ou l'autre pourroit faire. La France obtiendrait pour elle le Traité de l'Assiente, tel que le possède la Compagnie Angloise du Sud. Elle se feroit encore donner le Port du passage, en ce que les Espagnols possèdent dans l'Isle de Saint-Domingue. Ils ne retirent aucun profit de cette Isle, & ils ne perdroient pas beaucoup en donnant le passage, parce qu'ils ont d'autres bons Ports sur les Côtes de Biscaye & de Galice; & la France gagneroit beaucoup, parce qu'elle n'en a point vers l'extrémité des Côtes de Gal-

cogne, & qu'elle en a besoin. Les Espagnols ne refuseroient pas de sacrifier le passage, pour r'avoir Gibraltar. Les deux Nations deviendroient très-étroitement unies, & cette union est beaucoup plus importante pour les Espagnols que pour les François. La Catalogne, qui est la Province la plus belliqueuse, & la plus peuplée de l'Espagne, est toujours prête à se révolter; & les Arragonois, ainsi que les Catalans, outrés de la privation de leurs Privileges, suivroient leur exemple. Par ce Traité, qui réuniroit l'Empereur, le Roi de France & celui d'Espagne, la Puissance de l'Angleterre, qui est aujourd'hui si insolente, se trouveroit abattue. Le manque de parole que les Anglois ont fait aux Espagnols, au sujet de la restitution de Gibraltar, seroit un prétexte suffisant pour leur ôter le Traité de l'Asiento. Quelle honte & quelle perte

pour eux de se trouver obligés de résilier un Traité qui détruiroit leur plus riche commerce ? S'ils le refusoient , l'Empereur feroit avancer des Troupes dans les Pays-Bas , pour être à portée de tenir les Hollandois en respect , & de leur faire observer la neutralité , & aussi pour être à portée d'en embarquer , s'il étoit nécessaire , pour faire une descente en Angleterre , & y faire paroître le Prétendant ; ce qui y exciteroit une guerre civile. Le Moscovite , qui est allié avec l'Empereur , empêcheroit le Danemarck & la Suede de rien entreprendre sur les Etats de l'Empereur en Allemagne , au cas que ces deux Puissances se liguaissent avec les Anglois : l'Espagne pourroit mettre en mer une puissante Escadre , puisqu'elle a dans ses Ports cinquante - cinq à soixante Vaisseaux , depuis soixante jusqu'à cent pieces de canon ; à ces Vaisseaux se join-

droit la Marine de France, & nos Armateurs étonneroient l'Europe, comme ils ont toujours fait par la hardiesse & le bonheur de leurs entreprises, détruiroient le commerce des Anglois, & s'enrichiroient; une semblable guerre feroit plutôt un moyen d'enrichir que de ruiner la France. Si l'Empereur ne vouloit point entrer dans ce projet, il agiroit contre ses intérêts, & on pourroit se passer de lui, & se retourner: on traîneroit un parti en Allemagne, où l'on feroit facilement entrer la Maison de Saxe & celle de Baviere: elles se laisseroient prendre à l'appas de la succession des Etats de la Maison d'Autriche, que la France & l'Espagne leur assureroient. Le Roi de Danemarck entreroit aussi dans cette Alliance. Les différends de la Maison de Holsteing le rendent ennemi du Moscovite, & par conséquent de l'Empereur, son Allié. Mais revenons au

caractere des Espagnols ; comme cette Nation est naturellement severe , glorieuse & mélancolique , sa domination est dure : elle ne s'affure de la fidélité des peuples qu'elle a subjugués , que par l'impuissance où elle les met de se révolter. Dans l'Amérique , ils abusent si fort de leur autorité , qu'elle y est dégénérée en tyrannie. Don Baltazar de Las-Casas , Evêque de Chiapa en Amérique , a donné une Relation des cruautés qu'ils y ont exercées ; & comme ce Livre est fait par un Espagnol , il a fait beaucoup de tort à la Nation. « Leurs » violences , dit-il , leurs tyrannies , leur » injustice , sont montées jusqu'au dernier degré : ils n'ont respecté en cela » ni Dieu , ni le Roi , ils ont même oublié qu'ils étoient hommes & Chrétiens Le souvenir des maux » qu'ils ont commis a jetté tant de terreur dans les esprits , que les Habitans

» ne peuvent penser aux Espagnols, sans
 » trembler. Les Espagnols, dit le même
 » Evêque, prétendent que les guerres
 » qu'ils ont faites à ces Peuples sont jus-
 » tes & légitimes, que Dieu les leur a
 » abandonnés, & qu'ils ont eu droit de
 » faire ces conquêtes, & de détruire ces
 » Nations. Il semble qu'ils veulent ren-
 » dre Dieu complice de leur tyrannie &
 » de leurs cruautés. C'étoit, dit encore
 » l'Evêque de Chiapa, des Démons re-
 » vêtus de la figure humaine Ce
 » qui fait voir l'audace & l'insolence de
 » ces hypocrites, c'est qu'ils font sem-
 » blant de ne songer qu'aux intérêts du
 » Roi, & à procurer la gloire de Dieu,
 » & cependant il est visible qu'ils volent
 » impunément le Roi, & qu'ils désho-
 » norent Dieu & sa Religion par une
 » conduite criminelle & scandaleuse
 » Ils vont dans ce Pays avec une bonne
 » intention de s'y enrichir en peu de

» tems ; ils suivent en toutes choses l'im-
 » pétuosité que leur imprime le desir
 » d'amasser de l'argent : ils ont toujours
 » toutes leurs pensées & tous leurs de-
 » sirs tournés de ce côté-là, sans pou-
 » voir jamais assouvir cette soif qui les
 » dévore ». Ce desir d'amasser, que l'on
 remarque dans tous les Espagnols du
 Nouveau Monde, & dans quelques-uns
 de l'Ancien, paroît être une chose inal-
 liable avec leur prodigalité, & leur peu
 de soin pour conserver ce qu'ils ont
 amassé par tant de crimes. La profusion
 & le luxe ont dévoyé les meilleures fa-
 milles ; il n'y a pas de Nation où il y
 ait tant de pauvreté en tant de riches-
 ses, d'hommes ardens & d'hommes in-
 différens. L'Espagnol est un composé bi-
 farre qui paroît inconcevable : lorsqu'il
 est touché du point d'honneur, il est
 ferme, inébranlable, généreux, magni-
 fique, hardi, téméraire, supérieur aux

menaces & aux promesses flatteuses ; son ame est capable de toute sorte de bien & de mal : son tempérament est propre à toutes les fonctions de l'ame. L'imagination domine en lui, & il se soucie beaucoup moins d'être honnête homme que de le paroître ; il affecte de l'honneur & de la fierté, c'est-là sa marote ; mais il n'en a point quand il s'agit de se venger : il fuit le travail ; mais la vanité dont il est toujours malade, le rend actif, quoique dans son activité même on reconnoisse un fond d'indolence. Les Troupes Espagnoles résistent mieux que celles d'aucune autre Nation, au froid, au chaud, à la soif, à la faim, aux peines & aux fatigues : la grandeur, la diversité, & le nombre des actions qu'ils ont faites, ou contre les Mores, ou contre les Indiens, étonnent l'imagination, & affoiblissent la vérité de l'Histoire. Ils ont eu de bons Généraux, gens

de tête & de bon sens : l'étude, sur-tout la méditation, qui a tant d'appas pour cette Nation paresseuse, les préparoit ; l'expérience les achevoit ; aujourd'hui ils n'ont guères de bons Officiers, & la discipline ne s'est rétablie dans leurs Troupes, que par le moyen des Officiers François. A la vanité des Espagnols, à leur paresse, à leur amour de la vengeance, on peut joindre un très-violent penchant pour le sexe, une jalousie extrême, qui n'a ni bornes, ni modération, & peu de bonne foi dans les réconciliations. Ils ont beaucoup de mépris pour les autres Nations : ils s'imaginent que pour être quelque chose de grand il faut être né Espagnol ; de sorte que lorsqu'ils traitent avec quelqu'Etranger, cela va jusqu'à l'arrogance : esclaves de leurs usages, ils sont les premiers à en faire l'éloge, & toujours prêts à condamner ceux des autres Nations.

tions. Ils ne se plaignent jamais ; ils vantent toujours leur Province, leur Village, leur nom & leur noblesse. Les Payfans Montagnards font sur-tout entichés de leur Noblesse ; & il n'y en a pas un qui ne croye descendre de ces anciens Chrétiens qui se retirèrent dans les Montagnes, lors du renouvellement de la Monarchie sous le regne de Pélage. J'ai vû un Manuscrit Espagnol, dont la lecture me fut permise en secret, dans lequel il est démontré qu'il n'y a guères de familles, sans en excepter les plus illustres, où il n'y ait du sang More ou Juif, ce qui est une très-grande tache dans un Pays où tout le monde se dit être, Chrestiano Viejo, c'est-à-dire, race de Chrétiens, & où il y a un mépris universel pour la race de Juifs ou de Mores. Il y a plusieurs Maisons qui ne se font perpétuées que par les bâtards. Les Espagnols ont sur cet article

moins de scrupule que les autres Nations. Ils se croient les plus habiles gens de l'Univers : leurs devises & leurs ouvrages ont toujours quelque marque de cette vanité, & leurs entretiens sont enflés de cette folie. On voit des personnes d'une profonde érudition dans le goût de la Nation. Ce goût consiste particulièrement à s'attacher à la Théologie Scholaftique : à l'égard de la Philosophie, ils sont esclaves des opinions des Anciens : avant Descartes ne l'êtions-nous pas ? Ils ne suivent aucune règle dans leurs Poësies : ils s'abandonnent aux faillies de leur esprit, plein de feu & d'imagination. Cette irrégularité & cette vivacité fait que leur Poësie, souvent leur Prose, n'est qu'un pompeux galimathias. Ils aiment tellement l'emphase, la métaphore & l'hyperbole, que bien souvent, à force de vouloir trop exprimer une chose, ils outrent si

fort la matiere , qu'ils paroissent ridicu-
 lement enthousiasmés , & ils se rendent
 si obscurs , qu'on ne comprend pas ce
 qu'ils veulent dire : ils méprisent l'ingé-
 nuité de notre Langue & de notre Poë-
 sie ; un certain esprit hyperbolique rè-
 gne chez les petits comme chez les
 grands , sur-tout lorsqu'il s'agit de par-
 ler de prouesses , de qualité , & de dé-
 votion ; car en Espagne on fait parade
 de la bigotterie. Ils ont l'art de cacher
 admirablement bien leur ignorance :
 quand ils parlent , il semble qu'ils ne
 prononcent que des oracles , & quand
 ils se taisent , on diroit que c'est un effet
 de leur modestie. Il y a deux Langues
 différentes en usage dans l'Espagne. La
 Biscayenne & l'Espagnole. Plusieurs per-
 sonnes croyent que le Biscayen est l'an-
 cienne Langue des Espagnols. Leurs mon-
 tagnes & leurs rochers ont été inacces-
 sibles aux Conquérens Romains , Goths

& Arabes. Retranchés dans ces forts que la nature a bâtis, ils ont conservé & leur liberté & leur Langue. L'Espagnol est différent, selon la diversité des Provinces, chacun a sa dialecte particulière. Le Castillan est le plus riche, le plus pur & le plus châtié. C'est celui que les honnêtes gens parlent, & dont on se sert pour écrire. C'est une corruption de la Langue Latine, mêlée d'une infinité de mots Goths & Arabes. Un méchant railleur Allemand a dit, que si l'on ôtoit les *os* & les *as*, il ne lui resteroit de sons que pour siffler & bailler. La plaisanterie n'est pas juste. La Langue est riche, noble, & fort propre pour exprimer des sentimens relevés; les mots sont pompeux & sonores: elle ne manque pas de douceur, mais elle ne descend pas à l'afféterie de la Langue Italienne: les gens de la Cour ont un langage concis & plein de métaphores.

hardies, qui passeroient pour dures dans une autre Langue, & dans un autre Pays. Pour montrer la grande relation du Castillan au Latin, Don Juan Alvarez de Colmenar rapporte un Discours qui est en même-tems de l'une & de l'autre Langue : « Scribo & suplico, ro-
 » gando te, Francia, del & respondeas ta-
 » les probationes, tractando de tua elo-
 » quentia, loquela & excellentia quales
 » scribo de Hispania, antiquissima co-
 » rona. Responde, Francia, da & pro-
 » pone contra nos tam fertiles, tam
 » fructuosas Provincias, tales gentes
 » tam ingeniosas, tam scientificas, tam
 » prudentes, justas, modestas, liberales
 » & magnificas : non monstras tu, Fran-
 » cia, tam grandes resistentias & tantas
 » victorias contra Romanos : præsentate,
 » Francia, & da tales campos, montes,
 » valles, tales bestias, feras & domes-
 » ticas, tantos tam excellentes caballos,

» tales vaccas, aves, carnes suavissimas,
 » lanas pretiosas, plantas, arbores, per-
 » fectiones infinitas quales de Hispania
 » cognosco, quales tu in Francia non
 » cognoscis: si celebras Principes & Im-
 » peratores Romanos, inquire de Ha-
 » driano, de Honorio, de Theodosio,
 » de Trajano inclito, &c ». Les Castil-
 lains sont fort jaloux de parler leur Lan-
 gue dans toute sa pureté. Un Villageois
 est susceptible de connoître la délica-
 tesse & la finesse d'une expression, &
 en général on trouve autant d'esprit, &
 aussi peu d'acquit & d'éducation dans le
 fils d'un misérable, que dans celui d'un
 homme titré.

L'occupation la plus ordinaire des
 Espagnols, c'est de s'ennuyer tout le
 long du jour. Ils sont froids, réservés,
 peu communicatifs: leur tempérament
 superbe & farouche les empêche d'être
 aimables, lors même qu'ils font du bien;

soit naturel, soit affectation, soit l'un & l'autre ensemble, ils ont un grand air de gravité qui impose à ceux qui ne les connoissent pas : ce n'est point leur usage de se donner à manger, mais ils se régalent de chocolat : ils aiment les épiceries, le sucre & le safran. Ils mangent peu chez eux, & avec modération ; mais s'ils font en fête chez quelqu'un qui les invite, ils mangent avec excès : doit-on les louer dans leur sobriété ? Si on peut les engager à quitter leur gravité pour quelques momens, on les trouve fort enjoués, & même fort vifs. Les femmes avec qui l'on a assez rarement l'occasion de s'entretenir, ont un naturel très-spirituel & fort dangereux. Les divertissemens les plus ordinaires, ce sont les cérémonies de l'Eglise & les Fêtes. Il y a sur ce sujet des abus infinis, ce sont leurs amours, ou pour parler plus exactement, leurs débauches :

c'est aussi la promenade & la Comédie ;
 & le goût de leur Comédie est le même
 que celui de leurs Poësies en général.
 Ils y jouent très-souvent Dieu & les
 Saints , & ce qui seroit pour les Fran-
 çois un très-grand sujet de scandale ne
 l'est pas pour eux : ils le regardent au
 contraire comme un sujet d'édification.
 Ils aiment fort la musique , quoiqu'ils
 n'ayent pas de bons Musiciens ; ils sont
 fort amoureux de la guittarre, & Juan
 Alvareo de Colmessar rapporte à ce su-
 jet un trait qui lui a toujours paru sin-
 gulier , & qui l'est en effet. « Environ
 » vingt-cinq ans après la révolution du
 » Portugal , dans le tems que les deux
 » Couronnes voisines étoient en guerre ,
 » les Portugais firent une course dans
 » l'Andalousie , & pillèrent le Bourg de
 » Traignéros : passant plus avant ils lais-
 » sèrent un Cavalier en sentinelle à la
 » porte d'une Eglise de ce Bourg , & ce

» Cavalier se mit à jouer tranquillement
 » de sa guittare qui n'étoit pas d'accord ;
 » un Bourgeois du lieu qui venoit d'être
 » pillé, entendant la musique de ce sol-
 » dat, & choqué de la dissonance de
 » l'instrument, le pria civilement de lui
 » donner sa guittare ; il la mit d'accord,
 » & la rendit au Portugais, en lui disant :
 » Agora sta templada, à présent elle est
 » d'accord ; après quoi il continua froi-
 » dement à se promener comme aupara-
 » vant ». Ils conservent dans leurs dan-
 ses un air de gravité & d'uniformité :
 leurs pas ni leurs gestes ne sont pas va-
 riés. Ils dansent ordinairement avec
 des Castagnetes. La Fête des Taureaux
 est le plus grand & le plus magnifique
 divertissement qu'on voye en Espagne.
 C'étoit un plaisir en usage parmi les
 Mores, & que les Espagnols ont adopté,
 nonobstant l'aversion qu'ils avoient pour
 eux. Il n'y a pas de bonne Ville dans

tout le Royaume où il n'y ait une grande Place publique, destinée à cette sorte de Fêtes, qui sont d'un grand appareil, & d'une grande dépense. Ces combats sont fort dangereux, & il faut dans ceux qui attaquent les Taureaux bien de l'adresse & de la présence d'esprit, & très-souvent il en périt quelques-uns. Comme j'ai vû une de ces Fêtes, j'en ferai la description dans l'article suivant. Avant que de terminer celui-ci, je dirai deux mots de l'habillement des Espagnols. Tous les gens de condition, & même une partie des Bourgeois, est habillée à la Françoisé; toutes les Troupes sont habillées comme les nôtres; il n'y a que les Magistrats, les gens de la campagne, & quelques vieux Espagnols qui retiennent leur ancienne mode. Les Magistrats portent la gotille, qui est une espee de colet de carton, couvert de toile ou de dentelle, qui leur tient le

col droit & ferré. L'usage en étoit autrefois très-commun, & se trouve aujourd'hui presque entièrement banni. Ce colet est si contraire au libre mouvement du col, qu'il semble lié au carcan par cette contrainte. Le Pere Commier a fait un Ode sur la Gotille, où il introduit le Roi Philippe V sous le nom de Jupiter, qui demande secours à tous les Dieux contre cette entrave qui l'étrangle. Les Espagnols portoient autrefois une épée effroyablement longue, un poignard attaché à la ceinture, & un manteau par-dessus tout le reste : les gens de la campagne ne portent ordinairement qu'une veste, qui ne va que jusqu'à la ceinture : ils ont conservé cette mode, parce qu'il leur faut moins d'étoffe pour s'habiller : tous ont de grands manteaux qu'ils portent toujours avec eux en Ville & à la campagne : ils ont de plus en voyage une escou-

pette. Le manteau leur sert à bien des usages ; à cacher leur habit , lorsqu'il ne vaut rien, ce qui leur est fort ordinaire ; à les couvrir pendant l'hiver , attendu que la plupart vont se chauffer au soleil , & que dans les maisons des plus grands Seigneurs on ne se chauffe gueres qu'avec des brafiers dont le charbon exhale une fumée fort dangereuse. Il n'y a pas actuellement dans Madrid vingt cheminées : encore n'ont-elles été faites que depuis le regne de Philippe V. Le manteau leur sert tantôt de matelas , tantôt de couverture , & souvent de l'un & de l'autre ; car tout ce qui est Muletier ou de cette espece , ne se couche dans les voyages que par terre , enveloppé dans son manteau. J'aurai occasion dans l'article suivant , de rapporter plusieurs traits sur la maniere de voyager en Espagne.